+ NUMÉRO 23
+ AUTOMNE-HIVER 2021/2022
+ www.gorgesdugardon.fr

L'info des Garrigues

LE JOURNAL DU SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

L'eau, une ressource sous pression ?

INITIATIVES / Les Ressourceries PAGE 4

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE / Le village de Goudargues PAGE 10

PORTRAIT NATURE / Le castor PAGE 12

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Réserve de BIOSPHERE
UNESCO MaB
GORGES du GARDON

EDITO

C'est avec une immense fierté que j'ai été élue Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon le 7 octobre 2021 ! J'ai désormais l'honneur et la responsabilité de présider ce bel établissement qui œuvre depuis 1993 à la préservation des écosystèmes, à la protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine ainsi qu'à leur valorisation.

C'est un sentiment mêlé d'enthousiasme et d'humilité qui m'anime, consciente à la fois de l'importance de la tâche qui m'est confiée et de la nécessité de reprendre le flambeau porté avec force et conviction par Bérengère Noguier, désormais 2ème Vice-présidente du Département du Gard en charge de la Transition écologique et à la Biodiversité.

En tant qu'écologiste engagée de la première heure, je mesure l'ampleur du défi et la responsabilité qui est la nôtre vis-à-vis des jeunes et des futures générations. J'ai donc conscience de la chance qui est la mienne aujourd'hui, en ma qualité d'élue, de pouvoir mettre en œuvre mes convictions au sein des institutions. Ce mandat de Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon est une formidable opportunité de contribuer concrètement, avec détermination, à la mutation profonde de notre société vers un modèle plus respectueux des humains et plus globalement du vivant.

Je suis persuadée que le projet sociétal que je défends est nécessaire mais difficile à mettre en place car d'autres restent à convaincre. Les changements dans lesquels on choisit de s'engager se vivent mieux que ceux que l'on subit par nécessité ou que l'on nous impose. Je n'oublie pas non plus que si l'ambition est partagée par le plus grand nombre, les réponses pour y parvenir ne sont pas uniques. Celles-ci sont multiples et complexes. Pour construire des solutions appropriées et durables, il faut savoir fédérer, débattre, être à l'écoute tout en s'attachant à associer l'ensemble des parties prenantes d'un territoire : citoyens, élus, entrepreneurs, chasseurs, élèves, militants (écologistes ou non), responsables associatifs. Il s'agit de faire «co-habiter» les hommes entre eux, dans le sens de «gérer ensemble la maison commune», comme préalable à une cohabitation harmonieuse de l'Homme avec la nature. C'est dans cet état d'esprit que je conduirai ce mandat car je crois profondément que sans collectif et sans coopération rien de tout cela ne sera possible.

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon offre un formidable terrain d'expérimentation pour mettre en pratique cette ambition, aux côtés des élus locaux avec lesquels j'aurai un immense plaisir à travailler. Je sais pouvoir m'appuyer sur eux et sur le soutien du Conseil Départemental du Gard pour mener à bien les quatre grands engagements que je prends pour ce mandat :

- *Conforter la reconnaissance des gorges du Gardon à travers l'obtention ou le renouvellement de labels nationaux et internationaux.*
- *Intensifier les actions de sensibilisation conduites par le Syndicat mixte au bénéfice en particulier des jeunes et des scolaires.*
- *Mobiliser et fédérer les communes, les acteurs locaux et les citoyens, notamment dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.*
- *Essaimer les bonnes pratiques en mettant à disposition des communes, l'expertise et l'expérience du Syndicat mixte.*

Je crois enfin que la pédagogie, l'information, le partage de la connaissance et des initiatives réjouissantes peuvent contribuer à sensibiliser et à mobiliser. Ce journal prétend y concourir, et je crois pour ma part qu'il y parvient !

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Dominique Andrieu-Bonnet
Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon
Conseillère départementale

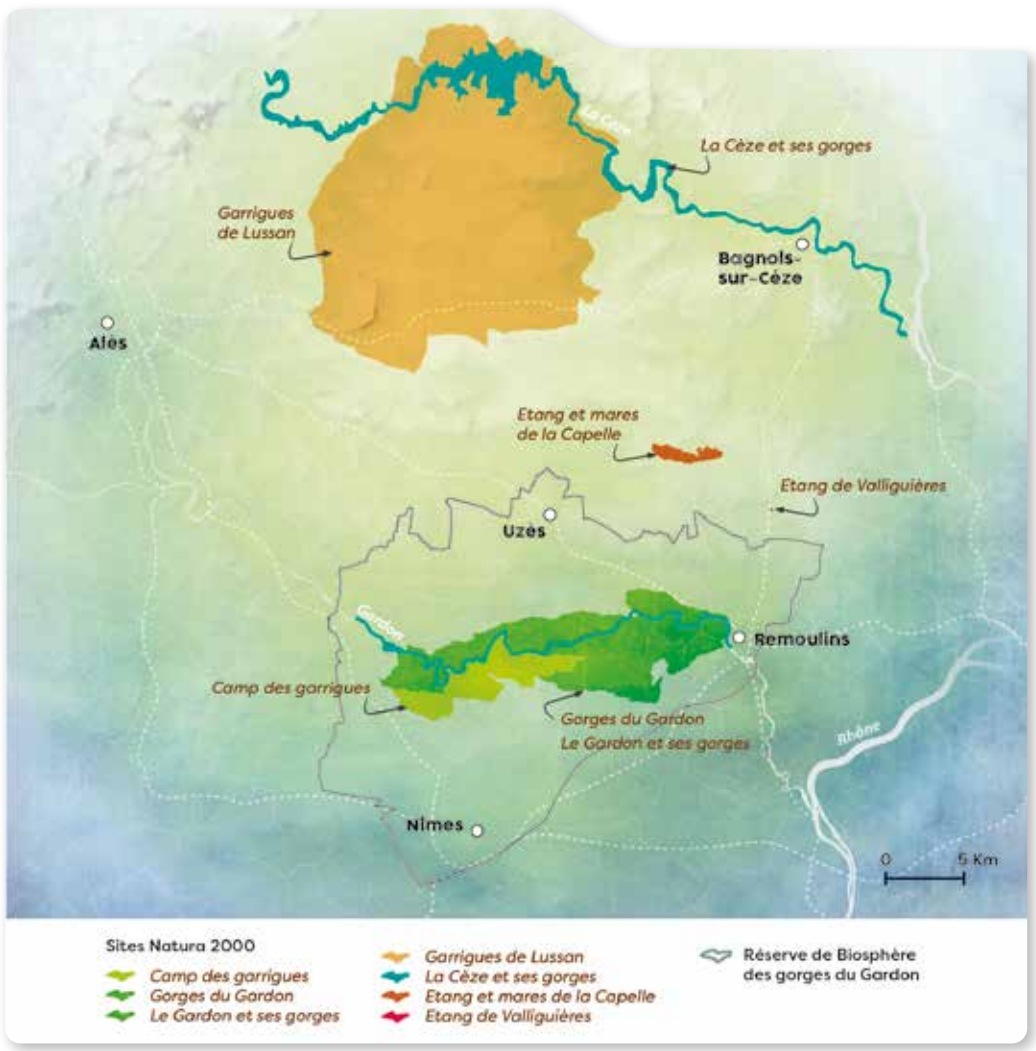

ÇA BOUGE ! ..... PAGE 2

PATRIMOINE ..... PAGE 3

INITIATIVES
Les Ressourceries ..... PAGE 4

DOSSIER
L'eau, une ressource sous pression.... PAGE 6

J'AGIS POUR MA NATURE
Préserver l'eau ..... PAGE 9

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE
Le village de Goudargues ..... PAGE 10

PORTRAIT NATURE
Le castor ..... PAGE 12

RENCONTRE
Laurie Sohier, Directeur d'AB Cèze... PAGE 14

APPRENDRE EN S'AMUSANT ..... PAGE 15

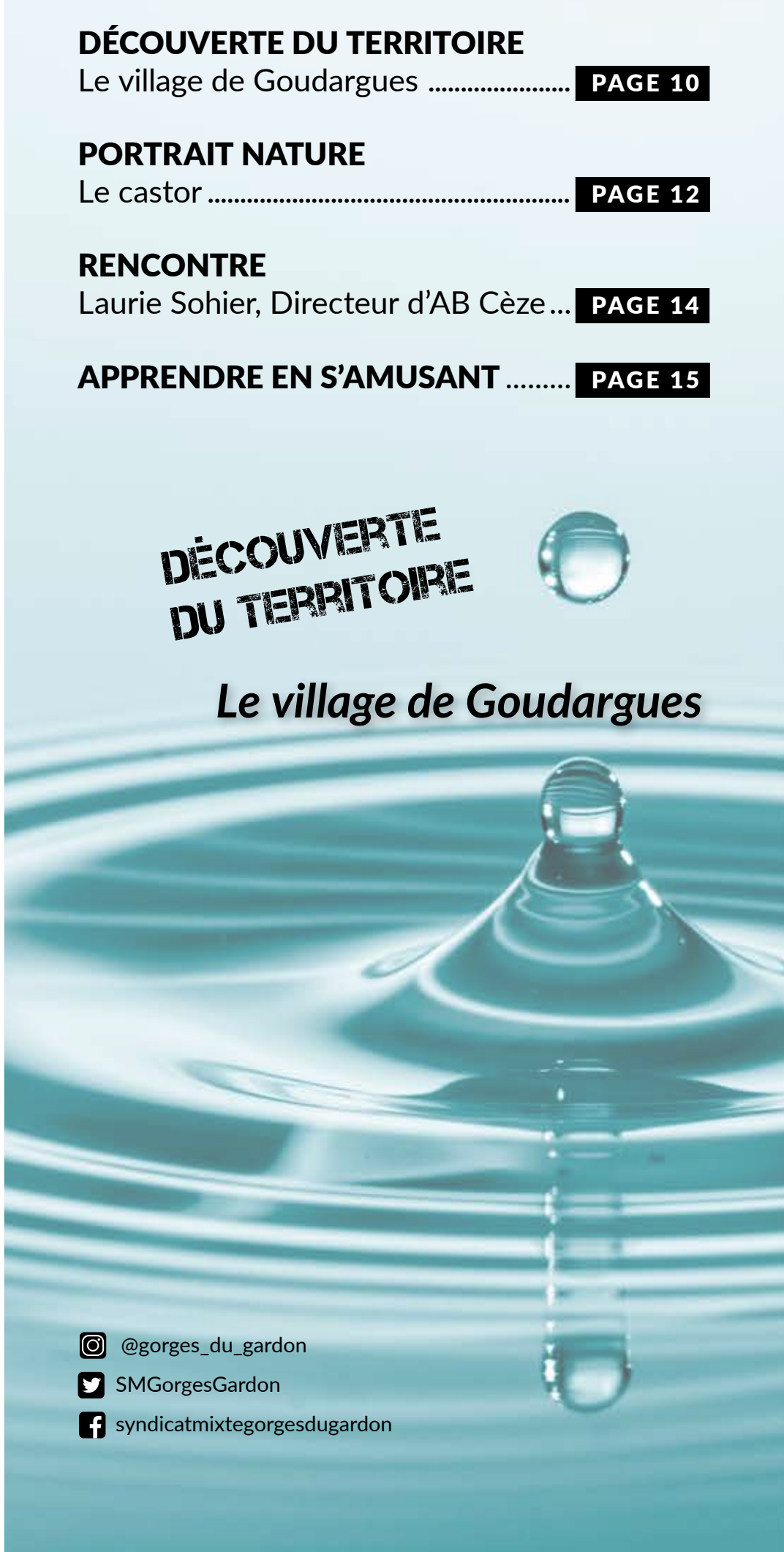

UN SITE POUR S'INFORMER SUR LE RISQUE INONDATION NOE.GARD.FR

Suis-je en zone inondable ? Comment me préparer à un risque inondation ? Que dois-je faire en cas d'inondation ? Toutes les réponses à ces questions et bien d'autres sont sur le site internet créé par le Département *https://noe.gard.fr* qui a été totalement refondu pour offrir une version plus accessible et plus attractive que la précédente.

FAB LAB DE NÎMES

Ouvert depuis février 2020, Le Fabrication Laboratory de Nîmes, plus connu sous le nom de Fab Lab, est un espace qui met à disposition du public des machines et des outils pour fabriquer à peu près ce que l'on veut, grâce notamment à une imprimante 3D. Géré et animé par l'association Les Incroyables Possibles, en partenariat avec Nîmes Métropole, et le soutien de la Région Occitanie, c'est aussi un lieu de rencontres et de formations. De nombreux stages sont proposés au public toute l'année.
https://lefablab.fr

RESSOURCERIES ET RECYCLERIES LA FIN D'UNE MORT PROGRAMMÉE… DES OBJETS !

Dommage que ce vieux canapé non recyclable finisse enseveli. Et cette machine à coudre pourrait encore servir si quelqu'un savait la réparer, ou ce vieux vélo au fond de la cave encore rouler. Autant de situations qui trouvent une alternative écologique grâce aux Ressourceries-recycleries. De plus en plus nombreuses en France, elles ont 4 fonctions principales : collecter, valoriser, vendre, sensibiliser. Et 4 c'est aussi leur nombre sur le territoire, il y en a donc forcément une près de chez vous : l'ARRU à Saint Quentin la Poterie, la Ressourcerie du Pont du Gard à Remoulins, Réa-Nîmes à Nîmes et la Soupe aux cailloux à Montclus. Elles sont généralement dotées d'un espace de vente où sont exposés des objets qui étaient destinés à être recyclés ou enfouis sous terre… Privilégier les objets de seconde main est l'un des écogeste les plus efficaces et c'est aussi bon pour notre bourse ! On en parle en rubrique « Initiatives » page 4.

437 !

C'est le nombre de photos reçues dans le cadre du concours photos « Votre Regard sur les gorges du Gardon » lancé par le Syndicat mixte des gorges du Gardon ce printemps. 248 d'entre elles ont été soumises à un jury composé de professionnels de la photographie, d'éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et de membres du Syndicat Mixte des gorges du Gardon.

Remise des prix en janvier 2022
Plus d'information ?
Contactez Céline Boulmier 06 85 92 26 39.
c.boulmier@gorgesdugardon.fr

INSTALLATIONS AGRICULTEURS

Chèvre du Rove©Toutagri

C'est désormais une tradition dans l'Info des Garrigues : dès que nous avons connaissance de l'installation de nouveaux agriculteurs, on vous en parle car c'est toujours une bonne nouvelle ! À Sanilhac-Sagriès, Mme Banc s'est lancée dans l'élevage de poules pondeuses bio. Elle espère se diversifier bientôt avec un élevage de chèvres du Rove, race rustique réputée pour produire un lait rare mais très riche et d'une qualité gustative exceptionnelle. M. Beaumesnil s'installe à Sainte-Anastasie avec également une activité agricole diversifiée puisqu'en plus du maraîchage, il produira des escargots et des œufs.

J'AI QUELQUES TONNES À PERDRE, COMMENT FAIRE ?

Agir pour réduire son empreinte environnementale n'est pas toujours aisé. Les conseils en la matière ne sont pas simples à trouver, quand ils ne se contredisent pas ! On s'y perd et ce peut être décourageant. La plateforme Datagir de l'ADEME a vocation à accélérer la compréhension des enjeux climatiques et le passage à l'action pas à pas, grâce notamment aux simulateurs simples et didactiques. C'est à vous !
https://datagir.ademe.fr

Le patrimoine dans tous ses états : bâti, immatériel, naturel...

LES RÉALISATIONS DU CHANTIER

Quelques nouvelles du chantier d'utilité sociale autour de la pierre sèche : le long et passionnant chantier de Cabrières

La commune de Cabrières dispose d'un patrimoine vernaculaire auquel les habitants sont très attachés. Soucieuse de le conserver et de le mettre en valeur, elle le restaure sans relâche depuis plusieurs années. Pour la partie comprise entre la fontaine et la route de Lédenon, la commune a fait appel au chantier d'utilité social du Syndicat mixte des gorges du Gardon en 2006. Pendant plusieurs années, murets et calade ont été restaurés patiemment, un petit pont à trois arches a été construit et une capitelle érigée. Pour un résultat que nous vous invitons à savourer en image.

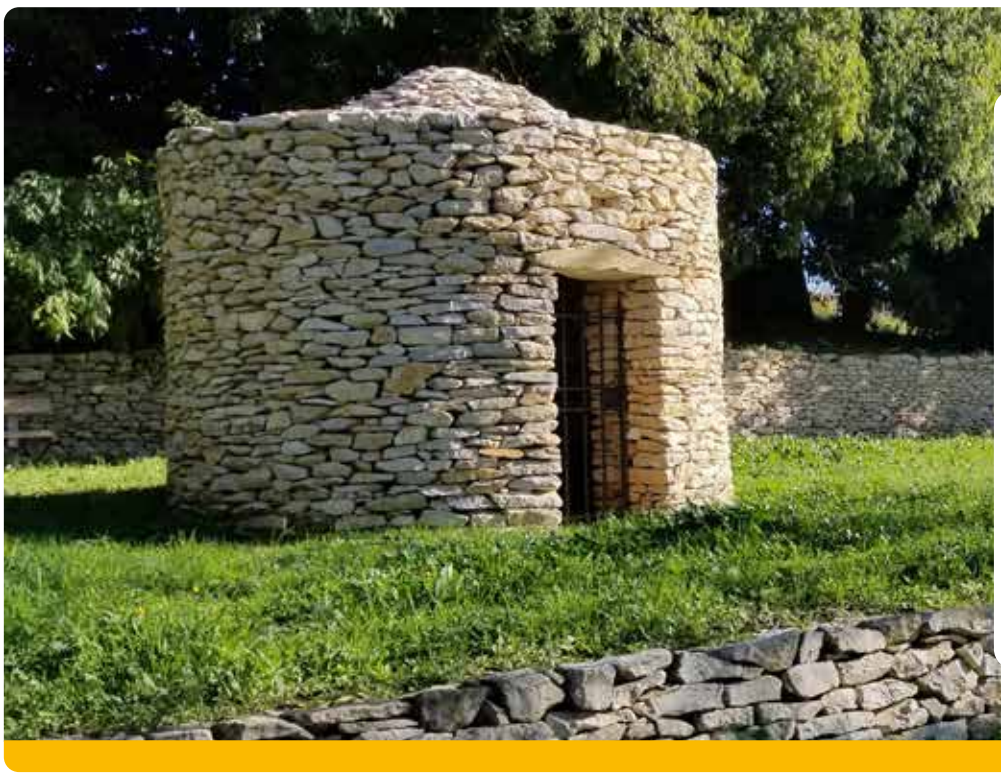

LA CUEILLETTE DES PLANTES SAUVAGES

60 à 90 % des plantes médicinales et aromatiques sont prélevées directement dans la nature. Cette activité de cueillette, jusque-là principalement amateure, est aujourd'hui boostée par un attrait croissant du public pour les produits naturels. Manne économique portée par un marché très lucratif en continuelle progression -il a triplé entre 1999 et 2015- elle n'est désormais plus une cueillette d'appoint mais un métier à part entière, mais qui ne bénéficie d'aucun statut légal.

La cueillette est la seule activité humaine qui n'a jamais cessé d'être pratiquée. Si on se réjouit que cette pratique ancestrale perdure car, en nous rappelant les bienfaits que nous retirons de la nature elle participe à nous reconnecter à elle, d'aucuns s'interrogent sur cet engouement et ses conséquences sur les espèces convoitées. À raison, car certaines sont en effet menacées par la pression de prélèvement trop importante qu'elles subissent par des cueilleurs opportunistes, le plus souvent non formés.

On assiste en outre à des conflits entre cueilleurs peu scrupuleux qui prélèvent sans avoir obtenu au préalable l'autorisation des propriétaires privés ou publics. Face à la polémique, la profession s'organise pour défendre le métier et promouvoir les bonnes pratiques d'auto-régulation, d'éducation, de partage et de respect du vivant. Métier qui, pratiqué de manière responsable, n'entraîne pas de dégradations, et peut même stimuler la reproduction de certaines espèces.

QUELQUES CONSEILS

Récoltez soi-même des plantes dans la nature pour un usage médicinal ou cosmétique est très gratifiant. Mais cette activité champêtre doit donc être menée avec délicatesse car nous sommes nombreux, et même de plus en plus nombreux, à nous y adonner, en plus de la pression des professionnels. Pour connaître les plantes autorisées à la cueillette, nous vous invitons à vous référer à l'***arrêté ministériel du 20 janvier 1982*** qui établit la liste des plantes protégées. Vous serez surpris de voir que certaines plantes sont interdites de cueillette, comme l'adonis de printemps ou le caroubier, sauf autorisation exceptionnelle.

Limitez votre consommation au strict nécessaire, sans avidité. Soyez également vigilants vis-à-vis des risques d'intoxication qui sont relativement courants en raison des confusions entre certaines plantes. Par exemple entre l'aïl des ours et le colchique qui peut être mortel. Par sécurité, si vous débutez, orientez-vous vers des plantes communes que l'on trouve en quantité comme le plantain (voir recette page 14), le pissenlit ou l'ortie.

RÉGIS DUFAUD *Agriculteur-cueilleur de métier qui exploite sous la marque L'herbier des garrigues*

Dans les gorges du Gardon, le Syndicat mixte a accompagné Régis Dufaud et Laurie Fauquier, deux jeunes cueilleurs. Le SMGG a joué un rôle de médiateur entre eux, les communes et l'ONF afin de trouver des sites adaptés qui correspondaient à leurs besoins et exigences et qui pouvaient accueillir une activité de cueillette en toute sérénité. Les espèces autorisées à la cueillette sont listées dans une convention. Les sites seront ensuite contrôlés pour vérifier que les termes de la convention ont bien été respectés, comme l'obligation de laisser 30% minimum par espèce, pour assurer un suivi et pour collecter de la donnée sur les impacts de l'activité.

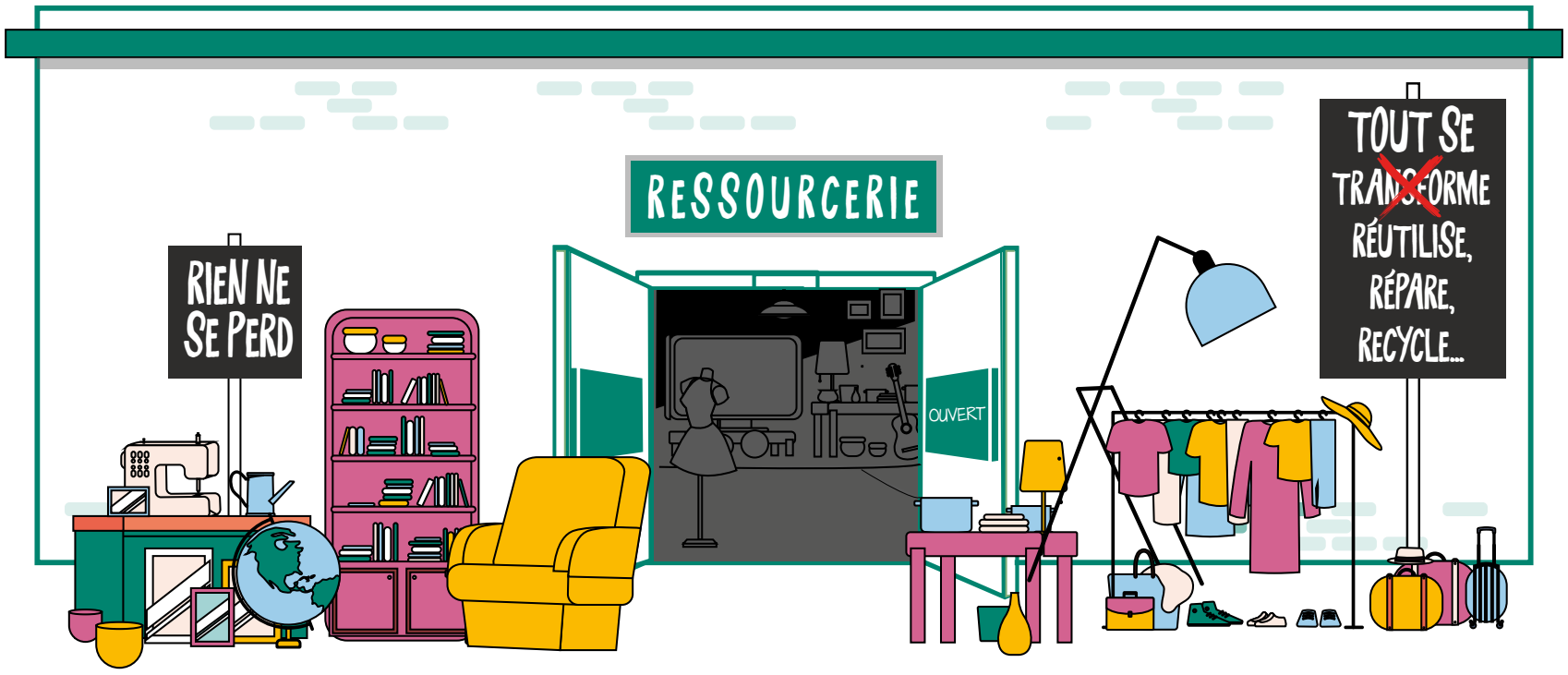

Réduire, réutiliser, réparer, recycler ! Les quatre « R » des Ressourceries

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à vouloir minimiser leur impact sur l'environnement, en agissant notamment sur la réduction de leurs déchets. Si le tri est un geste indispensable, produire le moins possible de déchets reste le premier d'entre eux. Et pour y parvenir, augmenter la durée de vie des objets en réparant plutôt qu'en jetant et privilégier les objets de seconde main, sont des principes efficaces. Néanmoins, cela nécessite une profonde remise en question de notre modèle consumériste. Pas facile, mais heureusement, les Ressourceries sont là pour nous y aider ! Et quelle chance, le territoire en compte 4, alors il y en a forcément une près de chez vous !

Les Répare-café, des lieux de convivialité et de lien social toutes générations confondues !

RESSOURCERIE, RECYCLERIE, KESACO ?

Rien ne se perd, tout se… réutilise, se répare ou se recycle ! Tel est le mantra des Ressourceries-recycleries ! Réduire les déchets en leur donnant une seconde chance, c'est leur raison d'être.

Elles sont plus de 700 en France et leur nombre ne cesse de croître. Tant mieux car l'ADEME nous apprend que seuls 2,5% de nos déchets sont réutilisés alors que le quart d'entre eux pourrait l'être. En détournant du circuit de la destruction 45 000 tonnes de déchets par an, les organismes qui promeuvent le réemploi des objets, comme les Ressourceries et les recycleries, participent donc à améliorer ce taux, et avec une efficacité remarquable : 93% des objets qu'elles collectent sont valorisés ou recyclés. Seuls 7% finissent donc incinérés ou enfouis.

Le principe de fonctionnement est simple : elles collectent des déchets qui sont susceptibles d'être réemployés, parfois même sans avoir besoin d'être restaurés ou réparés. Cela concerne 40% du tonnage. Si leur remise en état est impossible (53% des cas), les objets sont démantelés, les matériaux triés et remis à des éco-organismes spécialisés. Les Ressourceries sont complémentaires des déchèteries car si ces dernières trient et dispatchent les matériaux, elles n'extraient en revanche pas les objets qui peuvent être réemployés.

48% des français trient systématiquement et 88% occasionnellement

UN ACTEUR MAJEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Leur impact positif sur l'environnement est particulièrement fort. Elles minimisent les tonnages de déchets enfouis. Elles augmentent le taux de valorisation des déchets.

En permettant à des objets de prolonger leur durée de vie, elles préservent les ressources naturelles. En favorisant la consommation locale, elles réduisent les transports de marchandises entre leurs lieux de production et leurs lieux de fabrication. En participant au changement des comportements individuels et collectifs par le biais de dispositifs de sensibilisation, elles jouent un rôle majeur dans la promotion de modèles de consommation plus vertueux.

UN MODÈLE « ÉCOLONOMIQUE » OU L'ÉCONOMIE VERTE EN PRATIQUE

Les Ressourceries-recycleries ne sont pas rémunérées sur la valorisation des déchets, mais sur la base des flux qu'elles détournent et sur la collecte que leur confient une collectivité ou une entreprise en charge de la gestion des déchets. Elles se rémunèrent également sur la revente des produits issus du réemploi, sur la vente de matériaux et sur des prestations de sensibilisation de différents publics. Si leur modèle économique est souvent dépendant des politiques locales via la commande publique, elles sont financièrement très autonomes. Bien qu'elles remplissent une mission de service public, leur taux d'autofinancement est de l'ordre de 80 %.

Les Ressourceries sont aussi des acteurs de développement économique car elles favorisent une économie de proximité non délocalisable. Le chiffre d'affaires des Ressourceries s'élève à 1,5 milliards d'euros.

En outre, en transformant des déchets en ressources, elles créent de la richesse à partir d'une matière a priori sans valeur mais créatrice d'emplois locaux (le potentiel est estimé pour les Ressourceries à 70 000). Parce qu'elles n'ont pas de but lucratif, elles réinvestissent leurs bénéfices, sur le territoire, dans des services souvent reconnus d'intérêt général, et qui peuvent à leur tour générer richesses et emplois sur ce même territoire.

La gestion des déchets… Combien ça coûte ?

En 2016, le service public de gestion des déchets représentait un coût complet de 117€ HT par habitant en moyenne.

À noter aussi que les volumes de déchets qu'elles détournent sont des charges financières en moins pour les collectivités, et donc des sources d'économie pour les finances publiques.

Les Ressourceries - recycleries démontrent par l'exemple comment la transition écologique pourrait contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat tout en étant créatrice d'emplois.

UNE VITRINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Leur impact ne s'arrête pas au domaine environnemental et économique. Ces structures, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire, portent un objet social. Le réemploi c'est en effet aussi le retour à l'emploi. Les Ressourceries-recycleries portent très souvent un objet social en cherchant à soutenir des personnes peu qualifiées et en difficulté dans le monde du travail. Elles offrent ainsi une seconde vie professionnelle aux femmes et aux hommes éloignés de l'emploi. Grâce à la diversité des activités qu'elles mènent (vente, manutention, comptabilité, collecte, sensibilisation, transports, ...), elles proposent de nombreuses passerelles vers l'emploi. Elles constituent ainsi un excellent support d'insertion : 71 % des personnes ont trouvé un emploi, une formation ou un stage à la suite de leur contrat d'insertion dans une Ressourcerie.

Social encore, car les Ressourceries / recycleries développent des services de proximité peu répandus mais utiles aux habitants d'un territoire, notamment aux publics à faibles revenus qui peuvent accéder à des biens à prix solidaires. Solidarité donc, mais aussi convivialité, une autre des valeurs chères à ces structures et qui s'incarnent dans les animations qu'elles organisent, comme les ateliers Répare-café où s'échangent des savoir-faire, et qui créent du lien social.

Quelle est la différence entre une Ressourcerie et une recyclerie ?

Les recycleries se distinguent généralement par une collecte spécialisée (monofilière). Les Ressourceries quant à elles doivent collecter tous les objets sans les sélectionner et chercher à les valoriser en priorité. Le recyclage ne doit intervenir qu'en cas d'impossibilité de réemployer l'objet. Les Ressourceries doivent également prévoir un réseau de revente et mener des actions de sensibilisation à l'environnement. Le terme de Ressourcerie est une marque déposée depuis 2000. Pour en bénéficier, il faut satisfaire au cahier des charges et adhérer au Réseau National des Ressourceries.

FOCUS SUR 4 RESSOURCERIES DU NORD-EST DU GARD

RÉGION DES GORGES DE LA CÈZE

Créée en 2016, l'association *La Soupe aux cailloux* a pris ses quartiers dans un des plus beaux villages de France : Montclus. Le local de vente se compose d'un étage pour les vêtements, et d'un autre où sont exposés meubles, électroménager, vaisselle,... Une trentaine de bénévoles s'active toute l'année pour gérer l'association et mettre leurs compétences multiples à profit. Deux salariées en CDI travaillent à l'année. L'association ne reçoit à ce jour aucune subvention, elle est financièrement 100 % autonome. La recyclerie est ouverte les jeudis, vendredis et samedis de 15h00 à 19h00. En complément, de grandes braderies thématiques sont organisées. Elle propose également la distribution de paniers composés de denrées issus des invendus du marché de Barjac et qui sont distribuées le jour même dans un local prêté par la mairie. Des ateliers, comme la couture, des cafés solidaires, et de réparation seront bientôt proposés. En 5 ans, la recyclerie de Montclus a évité à des centaines de tonnes d'objets de partir au rebus.

RÉGION D'UZÈS

L'Association pour la Recyclerie-Ressourcerie de l'Uzège (ARRU) a ouvert les portes de son local en 2019. Elle fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles actifs. Une salariée vient d'être recrutée pour un tiers-temps. L'association dispose d'un local de 350 m² sur la commune de Montaren mais reste en quête d'un local à louer plus spacieux, qu'on se le dise ! Elle y accueille le public les **mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 13h00.** De préférences, les objets doivent être déposés à la déchèterie de Vallabrix qui dispose sur place d'un local dédié à la recyclerie.

Tous les 2èmes samedis du mois **de 10h00 à 13h00**, elle vous invite à participer gratuitement à un atelier répare-café **pour apprendre à réparer soi-même les objets.**

L'ARRU aide au développement de l'action **Frip So**, pour frippes solidaires, dont le but est de mettre en place **des friperies dans les établissements scolaires** (action de recyclage) et à **informer** les élèves des méfaits de l'industrie textile (action de sensibilisation). Depuis peu, l'équipe de Frip So à ouvert un département textile dans une maison au centre de St Quentin la Poterie. Vous y trouverez deux ateliers dédiés au surcyclage, des textiles recyclés vendus au poids, ainsi que le lieu de stockage de Frip So. Le public est accueilli au 1 place de la Liberté les mercredis et vendredis de 10h00 à 17h00 heures. Cette action est aidée par la Région Occitanie, le Département du Gard, elle fait partie du réseau RecyclOc. L'ARRU a été primée aux Trophées de la Réserve de biosphère en 2018

RÉGION DE REMOULINS

La création de cette Ressourcerie est née d'un collectif de citoyens désireux d'apporter une réponse concrète à l'un de leurs principaux objectifs : encourager l'économie circulaire. Créée en 2020, la plus récente des Ressourceries - recyclerie du territoire n'a pas encore de boutique, mais en attendant, elle est mobile ! Vous pourrez les trouver les premiers samedis de chaque mois au marché vert de Saint Hilaire d'Ozilhan. Les bénévoles se rendent également sur les événements lorsqu'ils y sont invités par leurs partenaires, comme les vide-greniers, et les marchés. Les dates et lieux sont consultables sur leur site internet. Les objets dont vous souhaitez vous débarrasser et qui sont encore en état de fonctionner ou qui peuvent être réparés, sont à déposer au point de collecte prévu à cet effet à la déchèterie de Comps. Et eux aussi, forts de leur succès, sont à la recherche d'un local pour pouvoir aménager une boutique, un espace de tri et de réparation. Et accueillir peut-être à terme des salariés, car créer des emplois locaux fait aussi partie de leur projet ! Une levée de fonds vient d'être lancée pour les aider à financer un local et les aménagements. Pour participer, c'est ici *https://www.laressourceriedupontdugard.fr*

Le Syndicat Mixte des gorges du Gardon les soutient pour sa part au travers des Trophées de la Réserve de biosphère puisqu'ils sont lauréats de l'édition 2021 !

RÉGION DE NÎMES

Leur leitmotiv : « Le surplus des uns fait le bonheur des autres ! ». Créée en 2019, l'association Réa-Nîmes qui porte le projet s'est établie à l'est de Nîmes dans des locaux où sont centralisés administration, tri, recyclage et l'espace boutique. Ce dernier est complété par une Boutikomobile. La collecte se fait en dépôt directement au local.

En complément des actions traditionnelles portées par les Ressourceries, comme les ateliers de réparation (couture, petits électroménager, meubles,....), Réa-Nîmes porte un projet original : *Les artisans des Grands R.* Il consiste à mettre en place des espaces dédiés (outils, machines, encadrement), s'adressant à la fois aux porteurs de projet dans l'artisanat et au grand public. Les uns pourront développer leurs projets et partager leur savoir-faire et les autres venir apprendre sous forme d'ateliers partagés. L'idée étant de créer un espace d'échanges d'expériences, d'aider à apprendre à bricoler, réparer, concevoir avec des matériaux trouvés en grande partie sur place, à la Ressourcerie. Autre innovation : une bricothèque pour permettre à ceux qui n'ont pas le matériel chez eux de venir bricoler à la Ressourcerie. Mais aussi (mazette, quelle énergie !), en cours de développement : la vente en ligne ! Pour ne rien rater, consultez leur site Internet qui est très riche. La boutique de la Ressourcerie Réa-Nimes est ouverte du Mercredi au Samedi 10h00 à 18h00.

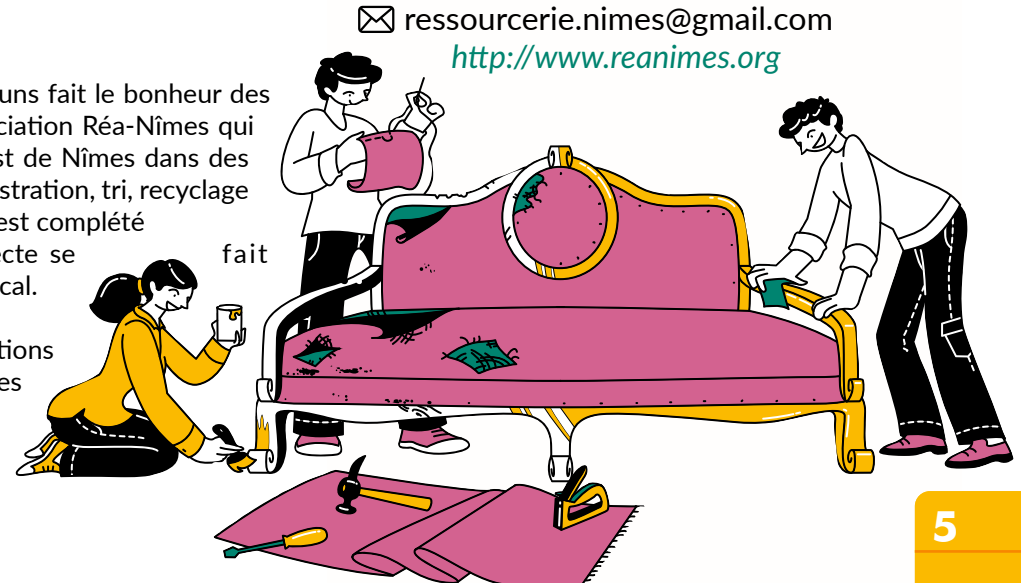

LA SOUPE AUX CAILLOUX

Ancienne cave coopérative de Montclus
30 630 Montclus / Tel : 06 15 26 81 57
@assolasoupeauxcailloux
recyclerielasoupeauxcailloux@gmail.com

L'ARRU

Route de Gattigues, quartier de Jols, 30700 Montaren-et-Saint-Médiers
Tél : 07 84 67 55 97
@recyclerieressourceriedeluzege
contact@recyclerie-uzege.org
www.arru.xyz/wiki/Accueil

LA RESSOURCERIE DU PONT DU GARD

Tél : 06 34 32 26 80
@ressourcerie.pdg
ressourcerie.pontdugard@gmail.com
www.laressourceriedupontdugard.fr

L'ASSOCIATION RÉA-NÎMES

18 rue des platanettes Nîmes
ressourcerie.nimes@gmail.com
http://www.reanimes.org

L'eau, une ressource sous pression !

L'histoire de l'eau et celle des hommes sont étroitement liées depuis des millénaires. Ressource indispensable à toute vie, sa présence a déterminé les lieux de sédentarisation des populations pendant des millénaires. Abondante, sa quantité sur Terre est stable, contrairement à de nombreuses autres ressources, elle ne varie pas. Mais sa grande disponibilité apparente est probablement à l'origine de la prise de conscience tardive, et encore très insuffisante au regard des enjeux, qu'elle pourrait venir à manquer, en particulier sous nos latitudes méditerranéennes. Et bien plus vite que ce qu'on croyait. Sa gestion durable et solidaire est devenue une priorité absolue. Elle nous concerne tous, dès à présent.

L'EAU, UN BIEN COMMUN INÉPUISABLE ?

La planète bleue porte bien son surnom : l'eau recouvre 72% de la Terre. Mais seuls 2,8% de cette eau ne sont pas salés et 0,7 % seulement est accessible sous forme de lacs, cours d'eau et nappes d'eau souterraines. Le volume d'eau disponible va de 500 m³ par habitant et par an (Malte, Israël,...) à plus de 80 000 m³ par habitant et par an (Norvège, Gabon,...). Une partie de l'humanité est donc exposée à un stress hydrique puisque selon l'Organisation Mondiale de la Santé, un être humain qui dispose de moins de 1700 m³ d'eau par an y est soumis. La France quant à elle est relativement bien pourvue puisqu'elle se situe dans la fourchette de 2 000 à 5 000 m³/habitant/an contre 7 000 dans l'Union européenne.

Jusqu'à l'anthropocène (ère géologique qui a débuté lors de la révolution industrielle), ces équilibres n'avaient jamais été profondément perturbés. Mais les grands aménagements pour maîtriser l'eau disponible comme les barrages et les endiguements ont transformé le régime des eaux et perturbé leurs fonctions naturelles. Jusqu'à assécher des surfaces d'eau immenses comme la mer d'Aral. Le dérèglement climatique entraîne à son tour un bouleversement majeur : une atmosphère plus chaude peut transporter jusqu'à 7% d'humidité en plus par degré de réchauffement. La circulation atmosphérique s'en trouve modifiée comme les vents et les régimes de précipitations. La répartition géographique et annuelle de l'eau sur la planète sont bouleversées. De sorte qu'on observe des périodes de carence préoccupantes comme ce fut le cas à Sao Polo qui a connu une pénurie d'eau en 2015 sans précédent. Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Dans 4 ans, 63% de la population mondiale devraient être confrontées à une pénurie d'eau.

RISQUE-T-ON DE MANQUER D'EAU EN FRANCE ?

270 000 kms de cours d'eau sillonnent la France. Les réserves d'eau contenues dans les nappes souterraines sont estimées à 2 000 milliards de m³. 191 milliards sont disponibles pour des besoins de l'ordre de 32 milliards de m³. Pas de quoi s'inquiéter en apparence. Mais en apparence seulement... Si nos stocks d'eau souterraine ne sont pas en danger car les précipitations suffisent pour l'instant à recharger l'eau que nous prélevons, nous serons confrontés à l'avenir à des variabilités plus importantes car le réchauffement climatique rebat les cartes. S'il ne faut pas nécessairement s'attendre globalement à une baisse des précipitations, il faudra en revanche en raison du réchauffement climatique, composer avec une répartition différente : les précipitations seront plus intenses et plus importantes en hiver tandis que les périodes sans pluie seront beaucoup plus longues.

Disponibilité en eau douce en 2007

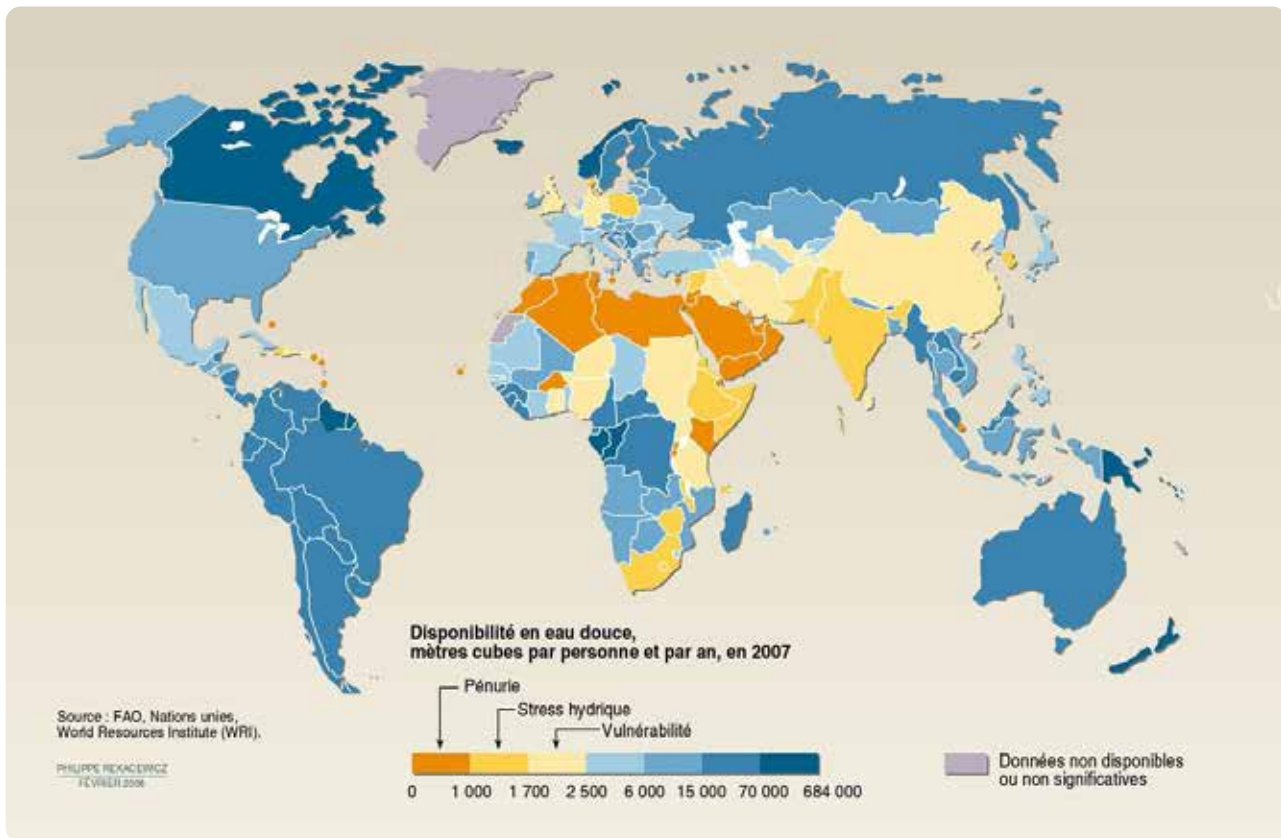

Carte extraite du Monde diplomatique, 2008
© Philippe REKACEWICZ

Les prélèvements d'eau ont été multipliés par plus de 7 entre 1900 et 1995. *(Source : Centre d'information sur l'eau)*

Le graphique, page suivante, indique l'augmentation du nombre de départements concernés par un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau. On y constate une banalisation des périodes de crise. Le niveau « crise » signifie l'arrêt des prélèvements, y compris à des fins agricoles. Depuis 2012, les dispositifs de restriction d'eau sont activés tous les ans, et cela dès le mois de juillet. L'eau manque donc déjà à certaines périodes de l'année et la situation empirera puisque l'augmentation de la population accroîtra la pression sur la ressource en eau et que les températures estivales augmenteront avec pour conséquence des besoins en eau plus importants.

Aujourd'hui, même sous des latitudes généreuses se pose donc la question de sa gestion durable. La préoccupation est d'autant plus forte sous notre climat méditerranéen où les marges de manœuvre sont faibles.

EN SAVOIR PLUS

Une vidéo de prospective pédagogique sur les enjeux de l'eau dans un monde à + 4° : *https://youtu.be/ubRlxfypO44.*

REPÈRES

- 143 litres d'eau par jour et par personne, c'est la consommation moyenne en France
- Une douche = 40 à 80 litres
- Un bain = 150 à 200 litres
- La consommation d'eau minérale coûte en moyenne 220€ contre 2€ pour l'eau du robinet
- 70% des personnes sondées n'ont pas pu différencier l'eau du robinet de l'eau en bouteille
- Le lavage d'une voiture nécessite 200 l d'eau
- L'arrosage de la pelouse et des fleurs : 15 à 20 litres par m²
- Une fuite dans les toilettes de l'équivalent de 16 l/heure revient à un coût de 489€ par an.
- Il faut entre 15 et 40 litres par jour et par personne pour évacuer moins de 2 litres de déjection

40% des territoires du sud de la France souffrent déjà d'un déficit d'eau chronique *(Rapport : L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Mars 2018)*

LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN À RUDE ÉPREUVE

Si tous les territoires ne souffriront pas de la même manière, les constats des météorologues sont sans appel en ce qui concerne nos latitudes méditerranéennes très exposées et de surcroît soumises à la double pression démographique et touristique. 40% du bassin qui nous concerne, c'est-à-dire le bassin Rhône-Méditerranée qui compte 25 départements, est déjà en déficit chronique. Les départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et du Gard sont particulièrement concernés. Dans ces zones, tous les usages de l'eau sont supérieurs à ce que la ressource peut donner dans le respect du bon fonctionnement du milieu aquatique. Les conflits entre usagers se multiplient. Sans plan de gestion, il n'y aura pas assez d'eau pour tout le monde. C'est pourquoi le législateur impose l'élaboration de Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux qui fixent les grandes politiques de l'eau. L'enjeu n'est pas mince puisqu'il s'agit de garantir la pérennité de la ressource afin de sécuriser les besoins fondamentaux et de permettre un usage équitable entre les différents secteurs d'activité.

59% c'est la part d'habitats d'eau douce présentant une tendance au déclin contre 3% en amélioration. *(Source : L'état de conservation des habitats et des espèces aquatiques d'eau douce d'intérêt communautaire)*

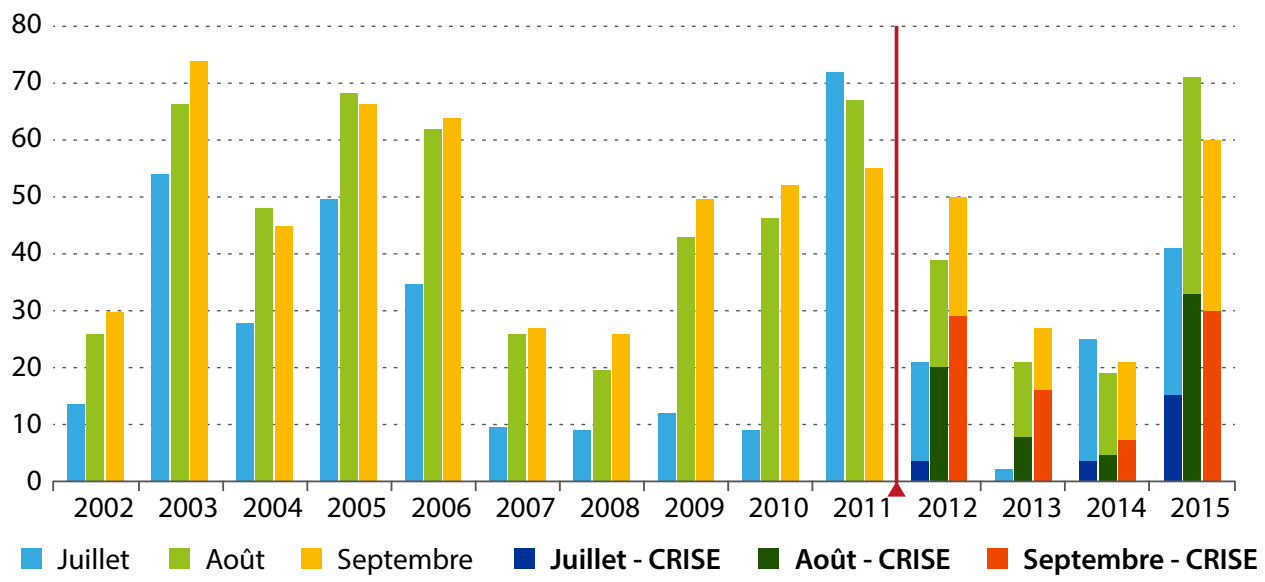

Nombre de départements concernés par au moins un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau au-delà du niveau « vigilance ». Champ : France métropolitaine. Source : Medde, Propluvia.

LA QUALITÉ DE L'EAU : DES AMÉLIORATIONS MAIS ENCORE TRÈS INSUFFISANTES

Dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, l'état des cours d'eau montre une évolution très positive depuis le début des années 1990. Ces bons résultats sont la conséquence de la mise aux normes des stations d'épuration de 15 000 équivalents-habitants. Le taux d'épuration des matières organiques est passé de 67 à 96 % en 30 ans. Pour illustrer ce bénéfice, ce sont par exemple 30 tonnes d'ammonium en moins par jour (toxique pour les poissons et les invertébrés) qui transitent dans le Rhône à l'aval de Lyon. Ces efforts, couplés à l'interdiction des phosphates dans les détergents textiles ménagers depuis 2007, ont permis de diviser par 10 les concentrations en phosphore dans les cours d'eau de nos bassins. Les phénomènes d'eutrophisation (processus d'accumulation des nutriments dans un écosystème aquatique qui peut conduire à l'asphyxie des espèces) ont ainsi pratiquement disparu dans le bassin.

La présence de micropolluants et de pesticides les plus toxiques a été divisée par deux entre 2008 et 2016. Le dichlorvos (insecticides) par exemple, interdit depuis 2007, est passé de 172 kg en 2008 à 0 kg en 2016. Ces efforts ont également eu un impact positif sur une partie de la flore sensible à ces polluants. L'amélioration de la qualité de l'eau est aussi la conséquence positive des efforts consentis par les collectivités dans le changement des canalisations en plomb. On observe une baisse de la plombémie (taux de plomb présent dans le sang) moyenne chez la population adulte de 60% depuis les années 90. Ça c'est pour les bonnes nouvelles !

Mais si les substances les plus toxiques ont été divisées par 4, elles restent néanmoins en moyenne 15 fois supérieures aux normes admises. Pour l'essentiel il s'agit des Hydrocarbures-Aromatiques-Polycycliques (HAP) qui sont formés et émis lors de la combustion incomplète de matière organique comme le bois et les matières fossiles (Fuel, essence, charbon). L'interdiction prochaine du chauffage au fuel couplée aux politiques de réduction des consommations énergétiques devrait permettre des améliorations significatives dans les décennies à venir. Quant aux pesticides, si en interdisant les substances les plus toxiques la règlementation a permis d'améliorer la situation, la quantité totale de substances phytosanitaires dans le bassin n'a pas diminué. Plus de 250 substances chimiques ont été identifiées en 2016 dans les cours d'eau du bassin. Le Glyphosate reste de loin le plus représenté.

PUITS ET FORAGES DOMESTIQUES : PAS SI NEUTRES...

En quartier résidentiel, il n'est pas rare que les particuliers réalisent un forage pour arroser leur jardin. Mais si prélever dans les eaux souterraines est bon pour faire des économies sur sa facture d'eau, cette pratique n'est en revanche pas neutre pour la ressource en eau potable et pour l'environnement. Ces prélèvements soustraits au milieu naturel se font au détriment des usages collectifs car la prolifération incontrôlée des forages individuels peut en effet conduire à une surexploitation des nappes. Pire, ils peuvent même lorsqu'ils sont mal conçus, occasionner la pollution de l'eau pour une commune entière. Les systèmes de récupération des eaux de pluies, idéalement de grande

RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION:
Tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine à usage domestique (puits et forage) doivent obligatoirement être déclarés en mairie au moins 1 mois avant le début des travaux. Vous devez remplir un formulaire de déclaration d'ouvrage. Ce formulaire doit être accompagné d'un extrait du cadastre (ou d'un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000). L'ensemble des documents doit être envoyé à la mairie par lettre recommandée avec avis de réception. Un compteur doit être installé pour connaître le volume de vos prélèvements. La procédure détaillée et les liens utiles consultables sont ici :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F172

capacité dans nos régions car les pluies sont rares et denses, sont à privilégier et fortement conseillés. Parfois même rendus obligatoires dans les PLU.

QUELS ENJEUX POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Pollution de l'eau, assèchement des cours d'eau, destruction des zones humides, modification du cycle de l'eau, imperméabilisation des sols, construction de barrages, introduction d'espèces exotiques envahissantes, augmentation de la température de l'eau, autant d'exemples de pressions qui conduisent insidieusement à l'effondrement de la biodiversité. Et chaque espèce qui disparait peut entrainer une réaction en chaîne et conduire à la disparition d'autres. A titre d'exemple, la Mulette perlière - une moule d'eau douce des ruisseaux de métropole - ne peut se reproduire qu'en présence de la Truite fario ou du Saumon atlantique, puisque les larves utilisent les branchies de ces poissons pour grandir. La disparition de la truite et du saumon, espèces sensibles aux pollutions, signerait donc inévitablement celle de la mulette.

LE RÔLE MAJEUR DES ZONES HUMIDES

Considérées comme des zones à l'abandon voire des foyers de maladies, les zones humides sont pourtant vitales pour l'humanité. Par ce terme on entend les lacs, les cours d'eau, les marais, les tourbières, les étangs, les plaines d'inondation et les marécages. 80% d'entre elles ont disparu. La préservation des zones humides, très riches en biodiversité, est une priorité dans la protection de la ressource en eau car ces milieux nous rendent de grands services : ils ont un pouvoir d'épuration important, filtrent les pollutions, réduisent l'érosion, contribuent au renouvellement des nappes souterraines, et stockent naturellement le carbone. Elles contribuent en outre à maintenir dans les cours d'eau les débits nécessaires à la préservation de la biodiversité animale et végétale. Elles sont une source d'aliments pour plus d'un milliard de personnes et 40% des espèces de la planète y vivent et s'y reproduisent. Les zones humides jouent également un rôle essentiel dans les efforts de régulation du climat mondial. Les tourbières, par exemple, ne couvrent que 3% de la superficie de la planète mais stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts du monde ! La gestion durable de l'eau ne passe donc plus comme ce fut longtemps le cas par l'endiguement ou le drainage mais au contraire par la possibilité laissée à l'eau de déborder dans les zones de plaines.

Étang de la Capelle © DR

QUELS ENJEUX POUR L'ÉTANG DE VALLIGUIÈRES ET L'ÉTANG DE LA CAPELLE, SITES NATURA 2000

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon est animateur de deux sites Natura 2000 concernés par une zone humide. Il s'agit des sites de l'Etang de Valliguières et de l'Etang et mares de La Capelle (Sujet abordé dans l'Info des Garrigues N°20 – rubrique Découverte du territoire). Les enjeux de la bonne gestion de l'eau sur ces sites en lien avec la biodiversité concernent en particulier le triton crêté, une espèce qui présente un intérêt communautaire majeur. Ces amphibiens ont une reproduction et un cycle de développement larvaire aquatique relativement long (Décembre à juillet). Les larves ne peuvent conclure leur croissance que si la mare reste en eau jusqu'au mois de juillet. L'assèchement précoce des étangs et des mares menace donc directement la pérennité de la population de tritons. Les actions en lien avec l'eau sur ces sites concernent le maintien du fonctionnement hydraulique naturel.

QUELQUES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES POUR GÉRER DURABLEMENT L'EAU

Les acteurs se mobilisent pour relever ce défi de la préservation de la ressource eau en lien avec le réchauffement climatique. Voici quelques exemples inspirants.

Dans la commune de Crépy-en-Valois, les espaces communaux, les noues et les bordures de trottoir ont été modifiées et multipliées pour que l'eau rejoigne les espaces verts et les aménageurs de lotissements ne doivent plus orienter l'eau dans les réseaux d'eaux pluviales, mais vers des mares de récupération pour la biodiversité. Dans la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, les eaux traitées sont utilisées pour irriguer les vignes. Pour réduire la contamination des nappes phréatiques où sont captées les eaux de la ville, des conventions ont été mises en place avec les agriculteurs concernés afin qu'ils renoncent à la culture du maïs très gourmande en eau et qu'ils s'engagent dans un programme de conversion vers l'agriculture biologique. A Martigues, une tarification de l'eau en fonction des usages permet de favoriser les petits consommateurs et de pénaliser les gros. La commune de Vernaison a désimperméabilisé la cour de l'école, y a planté des arbres et des plantes pour apporter de la fraîcheur, lesquels sont alimentés par l'eau récupérée sur les toitures. Dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon, plusieurs communes (Poulx, Uzès, Cabrières, St Gervasy, Garrigues Sainte-Eulalie) ont obtenu le label Terre Saine qui interdit l'usage de produits phytosanitaires, jusqu'à ceux pourtant autorisés en agriculture biologique.

Plus d'exemples sur 17 exemples de collectivités qui agissent pour l'eau de la Banque des Territoires. *https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-05/ENCART_version%20finale.pdf*

Principales ressources utilisées : www.sagasciences.com ; Agence de l'eau Rhône / Rapport sur L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse - 2018 ; Centre d'information sur l'eau : Cieau.com ; Eaufrance.fr ; Office international de l'Eau www.oieau.fr ; EPTB des Gardons ; AB Cèze ; Zones-humides.org

LA MAISON DU CASTOR : UN OUTIL AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA RIVIÈRE ET DE SON MEILLEUR AMBASSADEUR, LE CASTOR !

Depuis le 1er août, la Maison du castor a ouvert ses portes à Collias. Co-financée par l'Agence de l'eau, elle a pour vocation de sensibiliser de manière ludique les visiteurs, petits et grands, à la gestion de l'eau et à la fragilité des milieux et des espèces aquatiques. Avec le castor en guest star.

J'économise l'eau et je la préserve !

À chaque numéro nous nous employons à faire connaître des éco-gestes pour protéger notre environnement et la biodiversité dans notre quotidien. Pour cette édition consacrée à l'eau, voici quelques conseils pratiques pour vous aider à protéger cette ressource simplement et en réalisant des économies.

SYSTÈMES D ET ÉCONOMIQUES

- Si vous n'avez pas de chasse double flux, mettez une brique ou une bouteille remplie de sable dans le réservoir de la chasse d'eau de vos toilettes pour réduire sa capacité.
- Réutilisez l'eau de la salade ou de cuisson refroidie pour arroser vos plantes
- Équipez-vous d'un pommeau de douche économique, (jusqu'à 75% d'économie d'eau !) et des mousseurs/réducteurs de débit.
- Proscrivez les produits ménagers industriels et remplacez-les par des solutions moins onéreuses et peu ou pas polluantes comme le vinaigre en remplacement de la javel, le bicarbonate de soude et le savon noir.
- Mettez 15 à 20 cm de paillage au pied de vos plantes pour éviter l'évaporation trop rapide de l'eau d'arrosage. Les élagueurs cherchent parfois à s'en débarrasser gratuitement.
- Ne jetez pas vos mégots de cigarettes ailleurs que dans une poubelle. Au contact de l'eau où ils finissent par atterrir, ils libèrent des substances chimiques très toxiques pour l'environnement.
- Au jardin, ne plantez que des espèces non invasives et adaptées au climat méditerranéen. Plusieurs jardineries sont spécialisées dans le Gard (non exhaustif) : Pépinières Quissac - *www.jardin-ecologique.fr* ; Pépinière du Grand plantier - *www.pepiniereducrandplantier.com* ; Bulb'Argence - *www.bulbargence.com* ; Pépinières des Astries - *www.pepinieresdesastries.com*

FAITES-LE VOUS-MÊME !

Depuis le 1er juillet 2019, seuls les produits d'origine naturelle sont autorisés pour les jardiniers amateurs. Cette loi a permis de mieux faire connaître les alternatives douces employées dans la permaculture ou l'agriculture biologique pour traiter les indésirables (maladies ou ravageurs) et stimuler les défenses immunitaires de vos plantes. Voici une recette de chaque.

FAIRE SON ENGRAIS SOI-MÊME

L'ortie est riche en azote, en minéraux, en vitamines et en oligo-éléments. Elle est idéale au moment de la plantation ou pour revitaliser une plante qui végète. Pour l'utiliser, il faut réaliser un purin d'ortie. Mettez dans un seau (tout sauf métal) 1kg d'orties et 10 litres d'eau, de pluie idéalement. Laissez fermenter approximativement 14 jours (à 20°C, 6 Jours à 30°C, 21 jours à 5°C) en remuant tous les deux jours. Quand il n'y a plus de petites bulles qui remontent à la surface, la fermentation est finie. Filtrez (jetez les résidus d'ortie au compost). Arrosez vos plantes en ayant pris soin au préalable de diluer à 10%, soit 1 litre de purin pour 10 litres d'eau. Prévoyez 2 ou 3 arrosages à 10-15 jours d'intervalle (donc pendant 1 mois à 1 mois 1/2 après la mise en place de la culture). Evitez d'utiliser le purin sur les légumineuses (elles ont la capacité de capter l'azote de l'air). Pur, vous pouvez même l'utiliser comme désherbant. Magique !

Pour les plantes installées et celles qui produisent des fruits ou légumes, la consoude de Russie est à privilégier à l'ortie car elle est riche en potasse. La recette est la même que pour l'ortie. Vous pouvez également déposer quelques poignées de feuilles fraîches de consoude au pied des tomates, des courges et des arbres fruitiers.

LUTTER CONTRE LES PUCERONS

Verser 150 g de savon noir ou faire fondre 150 gr de savon râpé et 1 cuillère à soupe d'huile dans 1 litre d'eau que vous pulvériserez sur les feuilles. Ce purin peut être également utilisé en traitement anti-acariens des végétaux. Dans ce cas il faut absolument le diluer à 5% pour le pulvériser sans crainte sur les végétaux attaqués.

EN SAVOIR PLUS

- Cette vidéo *https://youtu.be/O0fG5nj4_wY* vous donne quelques pistes simples et efficaces pour préserver l'eau.
- Les syndicats de bassin, AB Cèze et le SMAGE des Gardons, éditent des livrets simples et pédagogiques dans lesquels vous trouverez tous les conseils pour vous aider à réduire votre consommation d'eau et les sources de pollution.
  - SMAGE les Gardons : L'eau à la maison : gestion économe et écologique de l'eau, téléchargeable ici : *https://www.les-gardons.fr/comprendre-et-agir/ressource-en-eau/leau-a-la-maison-gestion-econome-et-ecologique-de-leau*
  - AB Cèze : Mon potager sans pesticides, téléchargeable ici : *file:///C:/Users/L12E9~1.DEF/AppData/Local/Temp/Mon%20potager%20sans%20pesticides.pdf*

DURÉE : 4H - LONGUEUR : 11,5 KM - DÉNIVELÉ POSITIF : 240 M

Balade à Goudargues, la petite Venise gardoise

Et si pour cette édition de l'Info des Garrigues avec le thème de l'eau en fil conducteur, nous partions à la découverte d'une ville d'eau ? Que diriez-vous de Goudargues ?! Ce village situé au nord-est du territoire, dans la « Provence Occitane », est idéalement implanté sur les bords de la Cèze, dans le site Natura 2000 des gorges de la Cèze. Ce village de 1000 âmes jouit d'un environnement préservé, très apprécié des touristes qui fréquentent en nombre la petite cité à la belle saison. On vous propose de l'apprécier dans le calme du hors saison avec cette rando-balade d'un peu plus de trois heures entre vignes, forêts et châteaux et bien sûr les canaux de « La petite Venise gardoise ».

GOUDARGUES : VILLE D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE

Le nom de Goudargues proviendrait de «gour d'eaux». C'est au VIIIe siècle, sous le règne de Charlemagne que naquit Goudargues, sous l'impulsion de Saint Guilhem de Gellone qui dota et fonda un monastère. C'est le même, qui après avoir revêtu l'habit de moine à son tour, fonda l'abbaye de Gellone, plus connue aujourd'hui sous le nom de Saint Guilhem le Désert. De cette époque, seules les ruines de la chapelle Saint-Michelet et de la chapelle Notre-Dame de Caseneuve, et quelques longueurs de remparts subsistent encore.

Au IXe siècle, des moines de l'abbaye d'Aniane, dont le monastère de Goudargues dépendait, entreprirent la construction de l'abbatiale de Goudargues sur les fondations d'une ancienne villa gallo-romaine. C'est la présence de l'eau, en l'occurrence l'étang de Gordanicus alimenté par de nombreuses sources qui motiva leur installation. Les moines sont d'ailleurs à l'origine du système de canalisation qui subsiste aujourd'hui et qui a avantageusement complété les premiers ouvrages hydrauliques élémentaires du IIIe siècle. Cet ingénieux système à permis d'irriguer les cultures et de faire fonctionner un moulin à grain et à huile. Au XIIe siècle, un second monastère plus important fut construit sur le même emplacement, dont il subsiste la salle dite capitulaire, qui figure parmi les édifices romans les plus intéressants du Languedoc.

L'eau qui s'écoule entre le canal, la fontaine et le lavoir dans tout le village, confère à la petite cité un charme particulier. La fontaine de Goudargues a la particularité d'être alimentée par une source à une température de 14° et un débit de 1400 m³/h, constants avant de rejoindre les méandres de la Cèze. Elle alimente encore quelques potagers.

LA RANDONNÉE

Nous vous proposons une boucle de 13 km riche en petit patrimoine, comme la charmante chapelle Saint Sauveur de Saint Gély, jalonnée de points de vue sur la Cèze et ponctuée de paysages diversifiés tels petits bois et mosaïques de cultures agricoles.

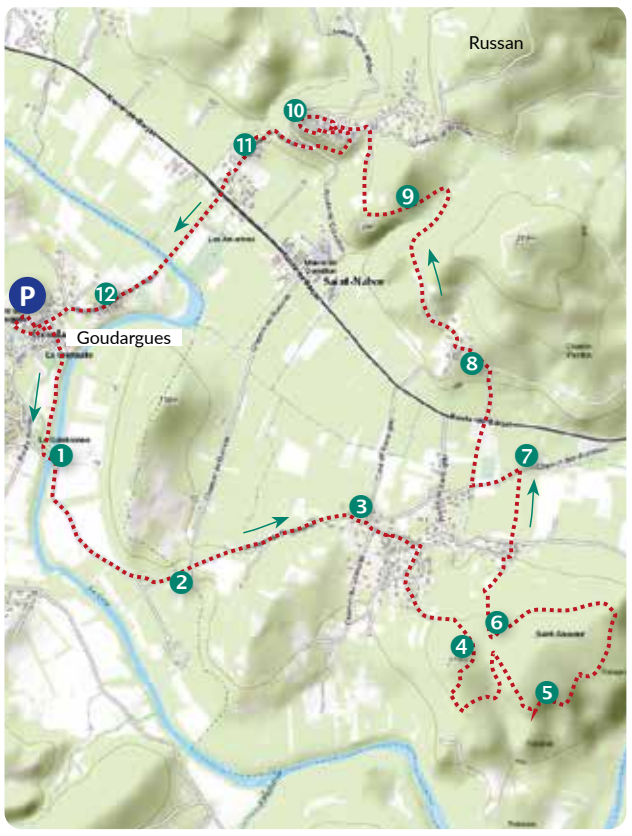

DESCRIPTIF DE L'ITINÉRAIRE :

Départ du village de Goudargues où nous vous invitons à découvrir son canal, son église et son lavoir. Stationnez sur le parking principal de Goudargues derrière la supérette.

A partir du lavoir, suivre le PR (balisage jaune) en direction de St Gély. Vous longez alors la rivière de la Cèze et la traverserez sur une passerelle (km n°1). Continuez ensuite sur une route de campagne pour rejoindre St Gély (km n°3).

Au coeur du village, face à l'église, tournez à droite sur la rue de Bougun, puis continuez sur votre gauche sur le chemin de St Sauveur qui monte. Au km n°4, prenez sur votre droite et plongez dans le bois pour suivre le sentier PR en monotrace qui vous propose une belle boucle avec plusieurs points de vue pour rejoindre la Chapelle de St-Sauveur.

Redescendez ensuite sur le hameau de Talazargues en suivant le PR (km n°6), puis suivez hors PR la plaine de Talazargues pour rejoindre le stade de foot (km n°7). Continuez ensuite en reprenant le PR pour rejoindre

Cornillon, en passant par Roman (km n°8) et Chemin des Jardins (km n°9). Rejoignez le belvédère de Cornillon où un magnifique panorama s'offre à vous (km n°10).

Rebroussez chemin en direction du lavoir et après l'église, prenez la deuxième au niveau de la croix hors sentier PR. Vous redescendez en direction de Goudargues en passant par le hameau de la Vérune (km n°11).

Finissez la boucle, en traversant le carrefour de la Vérune (vigilance), puis en longeant la RD 23, en parallèle sur un petit chemin en bord de route, puis vous traversez la Cèze via le pont pour rejoindre le centre de Goudargues (km n°12).

SITE NATURA 2000

Goudargues ne jouit pas que d'un patrimoine bâti remarquable. Elle a également la chance d'être située dans un environnement naturel préservé au cœur des gorges de la Cèze. Celles-ci bénéficient d'un classement Natura 2000 depuis 2016 en raison de la présence de plusieurs espèces animales et végétales fragiles et menacées.

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon en est l'animateur, c'est-à-dire qu'il coordonne et met en œuvre les actions nécessaires à la préservation de ces espèces. Un des enjeux majeurs de protection du site porte sur la nécessité de préserver la continuité écologique qu'assure la Cèze entre le Rhône et les hautes vallées de la Cèze afin de permettre la remontée des poissons migrateurs.

Alose feinte © Yannick Gouguenheim Image & Rivière

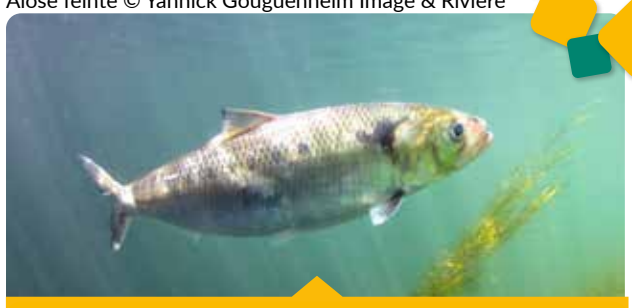

L'ALOSE FEINTE DE MÉDITERRANÉE

L'Alose feinte de Méditerranée (*Alosa agone*), appelée jusqu'en 2019 Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*) est un poisson endémique du bassin méditerranéen.

Cette alose se caractérise par une tâche noire au-dessus de l'opercule, suivie d'une rangée de taches noires plus petites.

C'est un poisson migrateur. Si sa migration est moins visible que celle des oiseaux, elle a pourtant lieu chaque année au mois d'avril. Après avoir connu une phase de croissance en mer, les aloses remontent dans les fleuves et rivières pour s'y reproduire. Ses populations sont en déclin en raison des aménagements des cours d'eau qui les empêchent de remonter pour atteindre les sites de reproduction. Le Gard offre les premiers affluents accessibles pour les aloses qui empruntent le Rhône. Ses cours d'eau sont donc d'importance majeure pour sa préservation.

Principales espèces et habitats remarquables qui ont justifié le classement en zone Natura 2000 :

Espèces
- Poissons : Alose feinte de Méditerranée, Barbeau méridional, Toxostome, Apron du Rhône
- Insecte : Cordulie splendide (Libellule)
- Chauve-souris : Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe
- Crustacé : Écrevisse à pattes blanches
- Mammifère : Castor d'Europe, Loutre d'Europe

Habitats
- Mares temporaires, nommées localement «lac», du plateau de Méjannes-le-Clap
- Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc
- Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne
- Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum (fleur de pavot jaune)

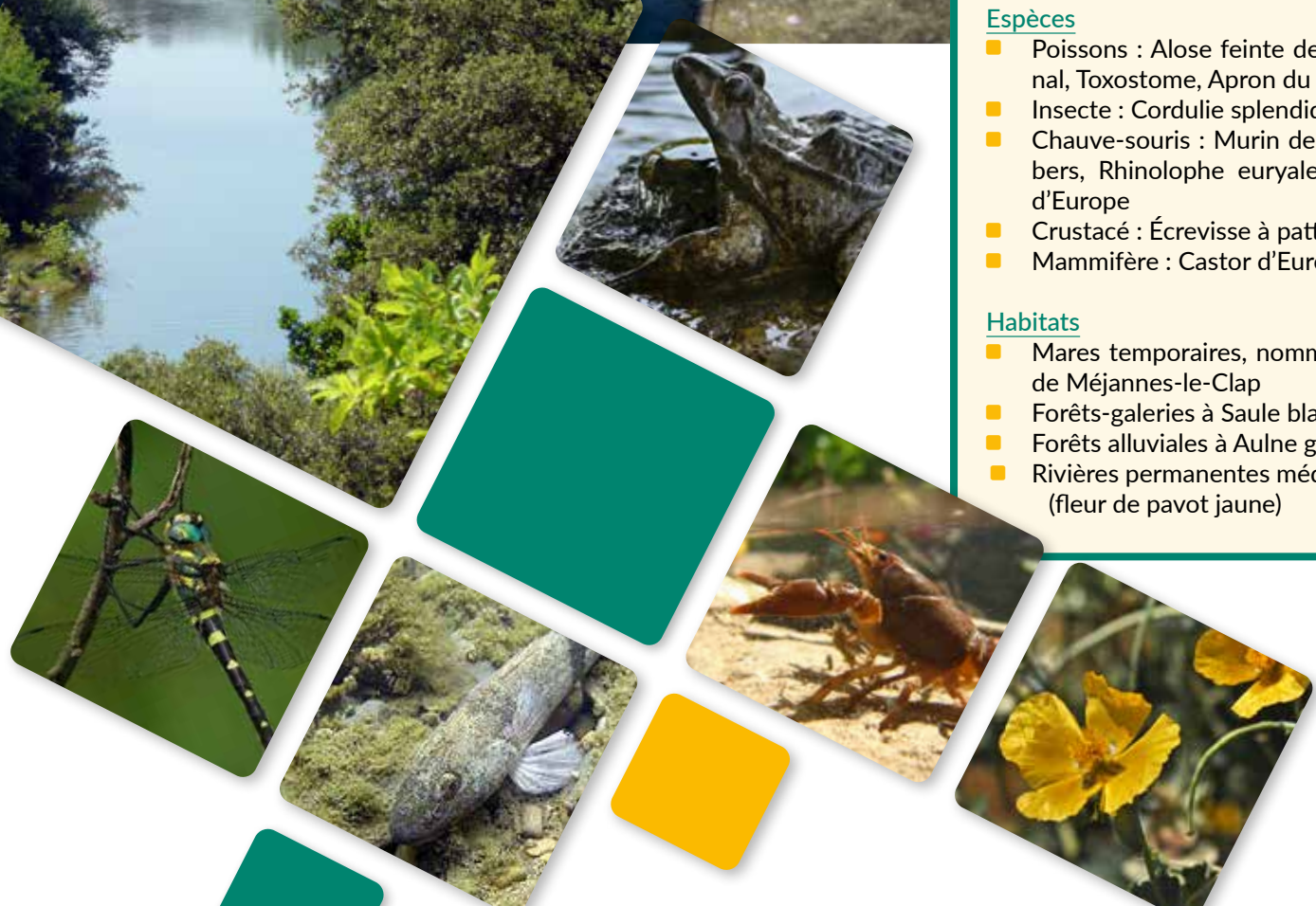

Animal mi-aquatique (il peut rester 6 mn sous l'eau voire plus -jusqu'à 15mn- sans respirer et parcourir 800 mètres), mi-terrestre, il est fait d'écailles (sa queue) et de poils. La densité des poils de son ventre est de 23 000 au cm², quant à titre de comparaison, notre tête ne contient que 300 cheveux au cm². Cette densité très importante explique probablement l'exceptionnelle qualité de la fourrure du castor.

Le castor

Animal attachant et emblématique de nos cours d'eau, il constitue un ambassadeur de premier choix pour sensibiliser la population aux fragilités des milieux aquatiques. Logique donc que nous lui consacrions un portrait dans cette édition dédiée au thème de l'eau !

Le castor est un animal qu'on attribue spontanément au Canada qui en a d'ailleurs fait son emblème. Et pour cause, il a joué un rôle majeur dans le développement économique et les relations internationales du pays (voir plus bas rubrique « un peu d'histoire »). Nous avons pourtant bien notre espèce en Europe, elle est même à l'origine de la population du Canada ! Et si rien ne les distingue en apparence, ils sont pourtant génétiquement différents et ne peuvent donc pas se reproduire.

Il ne mange ni poissons, ni bois contrairement à ce que l'on croit souvent. Il est même incapable de digérer la cellulose. Il est 100% végétarien et consomme 2 kg de matière végétale par jour, de préférence l'écorce et les feuilles du saule ou du peuplier qui constitue son alimentation de base. Le castor d'Europe n'abat quasiment pas d'arbres (sauf sur de nouveaux territoires). Il met en revanche en place des « pâturages à castor » c'est-à-dire qu'il va grignoter les mêmes arbres très régulièrement. Ces derniers, qui ne peuvent ni grandir ni grossir, recèpent tous les ans de nouvelles branches fines.

Sa grande queue (25 à 35 cm) a plusieurs fonctions. Elle lui sert de gouvernail dans l'eau, de point d'équilibre lorsqu'il transporte des matériaux en se déplaçant sur ses deux pattes arrière, à sonner l'alarme en la claquant sur l'eau pour signaler la présence d'intrus ou encore de réserve de graisse. Elle double de volume avant l'hiver.

Plus à l'aise dans l'eau que sur terre, il doit pourtant s'y aventurer pour aller chercher sa nourriture et les matériaux de construction dont il a besoin. Mais il ne s'éloigne jamais à plus de 20 ou 30 mètres des rives des cours d'eau.

Notre castor européen vit dans un terrier, sous les berges, dont l'entrée est toujours immergée. Mais il s'adapte très facilement en fonction des opportunités que lui offre le milieu. Chez nous, l'été, il s'enfonce dans le karst (massif calcaire dans lequel l'eau a creusé de nombreuses cavités) d'où son surnom de « castor d'Oued » !

C'est un animal sociable et monogame (un seul et même partenaire sexuel pour toute la vie) qui vit en famille avec les jeunes de l'année et ceux de l'année précédente. Les parents ont donc toute leur vie des enfants à la maison !

La femelle occupe hiérarchiquement la première place : elle choisit, ordonne et prend la plus grosse part des travaux quand le mâle s'occupe de sécuriser le territoire familial qui s'étend sur 1 à 3 km de rives. Autre particularité de cet animal : on ne peut distinguer le mâle de la femelle.

Il n'hiberne pas mais son activité est réduite en période hivernale. Bien au chaud dans son terrier, il résiste aisément au frimas hivernaux grâce à la chaleur produite par tous les membres de la famille qui permet de maintenir une température tout à fait confortable. La reproduction a lieu une fois par an, par une nuit froide de janvier ou février. Au printemps, la femelle donne naissance de 1 à 4 castorins qu'elle allaitera durant 6 semaines. Leurs premières sorties hors du terrier se feront à l'âge d'un mois en compagnie de leurs parents et des jeunes de l'année précédente. Ces derniers participent à l'éducation de leurs jeunes frères et sœurs jusqu'à ce que les parents les chassent à l'âge de 21 mois. L'été, leur régime alimentaire se modifie : oseille, bulbe d'iris, armoise se substituent à l'austère écorce. Ils y trouveront les vitamines nécessaires à leur survie. C'est la période la plus propice pour les observer.

INGÉNIEUR DES EAUX ET FORÊTS !

Le castor a de multiples compétences : bûcheron, plongeur, charpentier, menuisier, jardinier, terrassier,... Il faut dire qu'il est particulièrement bien équipé pour mener à bien tous ces travaux. Ses 4 grandes incisives couvertes d'un émail orange constituent de prodigieux outils de travail du bois, que les artisans utilisaient d'ailleurs autrefois comme ciseaux à bois. Quant à ses pattes, elles sont dotées de la faculté de préhension c'est-à-dire de la capacité d'un membre à saisir des objets. Elles sont donc très habiles et lui permettent de réaliser de nombreuses tâches complexes.

Comme le castor a toujours besoin d'au moins 50 cm d'eau, notamment pour maintenir l'entrée de son gîte en eau lorsqu'en été le niveau du cours d'eau descend, il peut construire un barrage ou une digue pour créer une retenue d'eau.

ECOLO À SON INSU

Mais il est surtout un talentueux ingénieur car il transforme son environnement. Bien connu pour les barrages qu'il érige sur les cours d'eau, il l'est en revanche moins pour le rôle de premier plan qu'il joue en faveur de la biodiversité et de l'environnement. Durant toute la période où la population de castors avait presque disparu, les barrages et les micro-canaux que cette espèce-ingénieure construisait n'existaient plus.

Dans l'ancien français, les architectes employaient le verbe « castoriser » pour parler d'une construction sur pilotis.

FICHE D'IDENTITÉ

Ordre : Rongeur

Famille : Castoridés

Taille : près de 1 mètre de long

Poids moyen : 21 kg (renard = 7 kg)

Reproduction : 1 portée par an de 1 à 4 petits / Gestation 3 mois

Régime alimentaire : Herbivore (Ecorce, pousses, fruits, herbes, feuilles)

Longévité : 7 à 8 ans et jusqu'à 15 et plus en captivité

Amateur de saule et de son écorce juteuse, il participe à l'entretien voire à la création de nouvelles forêts alluviales et par là-même à l'amélioration de la vie sauvage du cours d'eau et de sa restauration écologique.

En effet, la consommation des végétaux stimule de nouvelles pousses qui renforcent les berges et stoppent leur progression vers la mer. Les lacs créés par la rétention des barrages permettent de ralentir le débit de l'eau et accroît son infiltration dans les nappes phréatiques tandis que ces dernières remontent pour créer des mares propices aux amphibiens. Le castor crée en permanence de nouvelles surfaces dégagées propices à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Ce qui permet de renforcer les berges. On dit que c'est une espèce facilitatrice et clé de voûte car elle soutient de manière décisive la biodiversité.

IL A BIEN FAILLI DISPARAÎTRE…

Sa fourrure, incroyablement chaude et imperméable, est à l'origine de sa quasi éradication. Considéré comme un poisson au Moyen-âge, sa chair savoureuse pouvait être consommée les vendredis et les jours de carême (où la consommation de viande est interdite). De surcroît, l'huile qu'il produit pour marquer son territoire et imperméabiliser son pelage, le castoreum, était très recherchée par l'industrie de la parfumerie et de l'agroalimentaire. Elle serait dotée en outre de vertus médicinales. Bref, vous l'aurez compris, dans le castor, comme dans le cochon, tout est bon !

À la fin du 19ème, il avait disparu en Angleterre, Suisse, Finlande et Belgique. Son sort aurait été le même en France si des mesures de protection n'avaient pas été mises en place très tôt. D'après les données de l'ONCFS, il ne restait que 7 sujets en 1937.

LE CASTORÉUM

Le castor sécrète une substance odorante pour marquer son territoire et imperméabiliser son pelage, le castoréum. Son odeur révèle âge, sexe et même humeur de son propriétaire ! Elle était utilisée dès l'Antiquité en médecine pour soigner fièvre et maux de tête. Elle contient en effet de l'acide salicylique proche de l'aspirine, issu des feuilles de saules qu'il consomme en abondance. Très prisée de l'industrie de la parfumerie car elle servait de fixateur d'odeur, cette huile a été l'une des origines de sa quasi disparition. Aujourd'hui interdite d'utilisation, elle est remplacée par du musc de synthèse.

Mais grâce aux effort menés en faveur de sa protection, il regagne du terrain. La première nation européenne à avoir pris des mesures est la Norvège en 1845. En France, il a fallu attendre la fin du 19ème siècle, 1889 précisément, avec la suppression de la prime à la queue. En 1909, sous la pression des naturalistes, les préfets du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône adoptent des arrêtés interdisant la capture du castor en tous lieux et en tout temps. La protection totale est décrétée en 1968. La basse vallée du Rhône, notamment le Gardon, constituerait le dernier refuge d'une poignée de rescapés qui a permis de recoloniser l'ensemble du bassin rhodanien. Dans les autres cours d'eau, il a dû être réintroduit car les ouvrages de types barrage ne lui permettaient plus de les coloniser naturellement.

Commerce de la fourrure, Dessin humoristique du Chapeau de castor

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage estime le nombre de castors présents aujourd'hui en France à plus de 14 000 individus répartis sur une cinquantaine de départements.

UN PEU D'HISTOIRE

Bièvre, c'est ainsi qu'on le nommait autrefois, un nom issu du latin « beber ». Le castor a même donné son nom à une guerre ! Au XVIIe siècle, se déroule en Amérique du Nord la « guerre du castor » entre les tribus amérindiennes avec pour principal enjeu le contrôle du commerce de leur peau. Les peaux de castor étaient vendues aux européens, contre des armes et des munitions. Les indiens Hurons alliés aux Français, s'affrontent aux Iroquois alliés des Hollandais, pour contrôler de nouvelles zones de chasse car la surexploitation de l'animal a conduit à sa disparition en Huronie et en Iroquoisie. Elle détermina le sort des Hurons qui furent, comme les castors, quasiment tous exterminés. Cette « guerre du castor », commencée en 1620, pris fin 60 ans plus tard, lorsque le monopole du commerce des peaux de castor revient entre les mains des Occidentaux. Entre 1820 et 1850, 18,5 millions de peaux traversèrent l'Atlantique ! On considère que le commerce de la fourrure a jeté les bases du capitalisme mondial. Il serait même à l'origine de la création de la monnaie et des banques canadiennes.

RAGONDIN

CONFUSION ENTRE CASTOR ET RAGONDIN : UNE ERREUR FRÉQUENTE

Introduit en Europe au 19ème siècle, le ragondin est souvent confondu avec le castor. Comment les reconnaître ?

La différence la plus évidente se porte sur la queue évidemment. Quand celle du castor est large, plate et écailleuse, celle du ragondin est fine et poilue, elle évoque plutôt celle d'un rat. Le castor est deux fois plus gros et nage presque totalement immergé à l'exception de la partie supérieure de sa tête et de sa nuque tandis que le ragondin nage la tête et le haut du dos entièrement hors de l'eau. La tête du castor est proportionnellement plus petite que celle du ragondin. Les poils de la moustache de ce dernier sont épais, longs et d'un blanc pur.

LES MENACES QUI PERSISTENT SUR L'ESPÈCE

Bien que protégé, il reste exposé à plusieurs menaces. S'il n'a quasiment plus de prédateurs naturels, à savoir le loup, le lynx et l'homme, il est encore braconné par ce dernier car il endommage les arbres des parcelles à proximité des cours d'eau. Mais s'il s'aventure aussi loin c'est parce que les forêts alluviales et les cours d'eau ont été dégradés et par conséquent sa capacité à se nourrir dans le milieu naturel. Un simple grillage au pied des rangées d'arbres suffit à l'empêcher de venir. Il est également victime de piégeage installés pour lutter contre les espèces invasives tel le ragondin, mais qui ne sont pas sélectifs et font des victimes parmi la population de castor.

Il souffre en outre d'un manque de diversité génétique ce qui le rend vulnérable. Ceci est dû au cloisonnement des populations, causé par des barrages construits sur les fleuves et l'urbanisation croissante des berges. Quand il n'y a plus de continuité d'un milieu favorable à un autre, les populations de castors sont coupées les unes des autres, avec pour conséquence un appauvrissement du patrimoine génétique et donc de sa capacité à faire face aux maladies.

Autre menace à craindre : son cousin le castor canadien qui a été introduit tout près, en Belgique et en Allemagne. La compétition entre les deux espèces serait au désavantage de notre castor européen car le taux de reproduction du castor canadien est plus élevé et qu'il est génétiquement plus résistant.

Profil d'un terrier de castor d'Europe creusé dans une berge.

D'autres espèces invasives comme la Renouée du Japon empêche la croissance d'autres végétaux qui constituent la nourriture du castor.

Mais la principale menace qui pèse sur l'espèce est la destruction et la diminution de son espace vital par des aménagements et déboisements des berges qui détruisent le milieu de vie naturel des castors.

IL A DÉSORMAIS SA « MAISON » DANS LES GORGES DU GARDON À COLLIAS !

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon a ouvert la Maison du castor à Collias pour permettre aux habitants et visiteurs de mieux connaître cet animal, et apprendre à le protéger lui et son milieu. Ludique et instructif, elle constitue un outil pédagogique original qui participe à sensibiliser petits et grands aux enjeux qui pèsent sur notre biodiversité et notre environnement.
Le musée est gratuit pour les scolaires et les centres de loisir. En savoir plus : *www.gorgesdugardon.fr/maisonducastor*

DES SORTIES « CASTOR » POUR MIEUX LE CONNAÎTRE

Le Syndicat mixte organise des sorties dédiées au castor tout l'été. Pour en savoir plus consultez l'agenda des visites guidées sur *www.gorgesdugardon.fr* et abonnez-vous à la newsletter des visites guidées.

LA RESSOURCE EN EAU EST-ELLE MENACÉE SUR LE TERRITOIRE ?

Pour répondre à cette question, nous avons interviewé **Laury Sohier,** directeur de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Cèze et petits affluents du Rhône, situé à Saint-Ambroix, plus connu sous l'appellation AB Cèze.

Qui êtes-vous Laury Sohier ?

Je suis directeur de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) AB Cèze depuis 2016. Auparavant, j'ai exercé 10 ans au Mali où j'intervenais en appui aux structures locales pour gérer la ressource en eau. C'était un choix, car dans ces régions sahéliennes, les enjeux liés à l'eau sont énormes. Sous ces latitudes, cette ressource détermine plus qu'ailleurs non seulement l'organisation de la vie sociale et économique, mais surtout la survie des populations. En 2002, les inondations qui ont sévi dans le Gard ont détruit ma maison familiale qui se situait à Sommières. J'ai alors pris conscience que les enjeux de l'eau concernaient désormais aussi mon pays et j'ai pris la décision de poursuivre mon engagement au service des populations, mais en France.

A quoi ça sert un EPTB dit simplement ?

Un EPTB est un Etablissement Public Territorial de Bassin qui regroupe des collectivités concernées par le même bassin versant. Un bassin versant est un territoire qui draine l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer. Il est donc plus ou moins grand. Dans notre cas, le bassin versant de la Cèze s'étend sur 1430 km carré du Mont Lozère au Rhône. Six communautés de communes et deux agglomérations sont concernées et assument solidairement des compétences inhérentes à la gestion de l'eau, à une échelle qu'elles ne pourraient pas gérer individuellement. Cela représente 111 communes et 113 000 habitants. L'EPTB définit et met en place des politiques de gestion de l'eau, élabore et met en œuvre des programmes d'actions. Ce travail est réalisé avec l'ensemble des usagers et des partenaires pour gérer durablement la ressource en eau et atteindre des objectifs de bon état des cours d'eau. ABCèze assure une compétence obligatoire de **GE**stion des **M**ilieux **A**quatique et de **P**révention des **I**nondations. C'est la GEMAPI nouvelle compétence obligatoire transférée à ABCèze en 2018. Nous gérons par exemple les digues visant à protéger les biens et les personnes contre les inondations. Nous continuons, même si ce n'est pas une compétence obligatoire, à engager des actions pour préserver la ressource en eau.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret de ce que vous faites ?

Nous portons un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) depuis 2018. Il a pour objectif de réduire les déficits et revenir à des débits acceptables permettant un maintien des activités sur notre territoire tout en préservant la vie dans nos cours d'eau. Au-delà des actions d'économie d'eau, d'amélioration de connaissance, de suivi hydrologique, notre Plan intègre aussi la réalisation d'un projet de stockage de l'eau de 600 000 m³ à Saint Jean de Marvejol. Cet équipement servirait à maintenir une agriculture locale, donc une économie locale.

Nous restaurons actuellement le lit de la Tave qui est un affluent de la Cèze. Les travaux consistent à :

- supprimer des merlons (digues), érigés au 20ème siècle en bordure de cours d'eau, afin de permettre à l'eau, là où c'est possible, de s'épandre latéralement.

L'objectif est donc de tendre vers un fonctionnement plus naturel afin :

- de réduire la force de l'eau et les pics de crues fréquentes sur les enjeux en aval,
- de reconnecter le lit du cours d'eau à un végétation des rives extrêmement précieuses pour la biodiversité.

Mais ce n'est pas tout : les nappes d'eau souterraines sont bien mieux rechargées, ce qui n'est pas le cas quand l'eau file à toute allure vers la mer. C'est tout bénef !

Autre exemple qui incarne bien le service aux populations auxquels les élus sont très attachés : le travail de notre équipe verte. Composée de 5 personnes, elle s'occupe de l'entretien des rivières comme des travaux de débroussaillement, d'abattage, d'enlèvement d'embâcles, c'est-à-dire les amoncellements de bois et de débris de toutes sortes, déposés par les crues et qui, emportés par une nouvelle montée des eaux, peuvent occasionner d'importants dégâts en aval.

L'avenir de la ressource en eau est-il préoccupant ?

Oui. Sans aucun doute. La Cèze à l'amont de Tharaux, la Ganière, le Luech, l'homol et la Tave totalisent des déficits importants de 1,2 million de m³ en période estivale. C'est préoccupant pour plusieurs raisons : l'été, en période sèche, nous consommons plus que ce que la ressource nous offre. Cela impose une restriction des usages jusqu'à l'interdiction de prélever l'été. Les impacts sont énormes pour les cultures, les jardins, les activités touristiques. Et même pour l'alimentation en eau potable ! Certaines communes de notre bassin, en manque d'eau l'été, ont dû mettre en place des citernes pour répondre aux besoins des populations en eau potable. Depuis ces dernières années nous subissons des arrêtés sécheresse 4 années sur 5. Et on le sait, ces phénomènes de sécheresse vont s'amplifier à cause du dérèglement climatique. Cela a été confirmé par une étude récente* du Département du Gard. Elle montre que la température a augmenté en moyenne de 1,7°C depuis 1960 sous nos latitudes (1,4 sur le secteur rhodanien et 2,1 dans les Cévennes) et que ces températures vont encore augmenter de 1,5°C en moyenne d'ici 2050 et 4°C d'ici 2100. Ces évolutions vont forcément avoir un impact considérable : besoins en eaux plus importants, débits des cours d'eau plus faible, période de sécheresse plus longues et plus fréquentes, des précipitations plus violentes en hiver.

Il est donc désormais question, non seulement de lutter contre le réchauffement climatique pour essayer de le contenir en dessous de 2°, mais aussi de trouver les moyens de s'adapter. Beaucoup d'efforts ont été faits. La priorité est à la réduction des prélèvements et aux économies d'eau. L'agriculture est la principale activité en volume de consommation (46% des prélèvements en été). Les agriculteurs en ont bien conscience et modifient déjà leurs pratiques en privilégiant le goutte à goutte à l'aspersion et les collectivités augmentent le rendement de leur réseau. Mais ça ne suffira pas. Il faudra produire encore plus d'efforts et plus de solidarité entre l'amont et l'aval.

Les politiques publiques sont-elles à la hauteur ?

Il y a en tout cas de la part des élus une prise de conscience, récente mais réelle, de l'urgence à agir. Le Département du Gard manifeste une forte volonté d'accompagner les territoires pour les aider à s'adapter. Au niveau bassin de la Cèze, il y a aussi une volonté politique à agir, l'ambition est claire, il n'y a pas d'ambiguïté. C'est plutôt du côté des moyens financiers que la situation m'inquiète. Nous avons établi avec les collectivités, agriculteurs, associations… un programme d'actions en fonction des besoins du territoire. Pour la ressource en eau, il s'élève à 29 millions d'€. Même si les aides existent, le reste à charge est trop lourd. Il serait nécessaire de revoir les financements des politiques publiques de l'eau, et notamment sur ces enjeux de préservation de la ressource.

Un vœu à formuler ?

J'aimerais voir naître une prise de conscience individuelle sur le rôle majeur de nos cours d'eau. Ils structurent notre territoire, rendent d'immenses services économiques, sont porteurs de bien-être, fournissent une eau qui n'est pas inépuisable et présentent une richesse biologique remarquable. De bonnes raisons pour les préserver. Enfin, je voudrais aussi qu'on garde en mémoire la violence et la dangerosité de nos cous d'eau qui peuvent être dévastateurs en crue. Devenons plus humble face à la force de la nature avec laquelle nous devons absolument récréer un lien affectif, au risque de ne plus la voir que comme une marchandise.

Etude et stratégie Eau et climat 3.0 : « Préparons l'avenir. Eviter l'ingérable et gérer l'inévitable », consultable sur le site du Département du Gard rubrique Actualités, 19 novembre 2020.

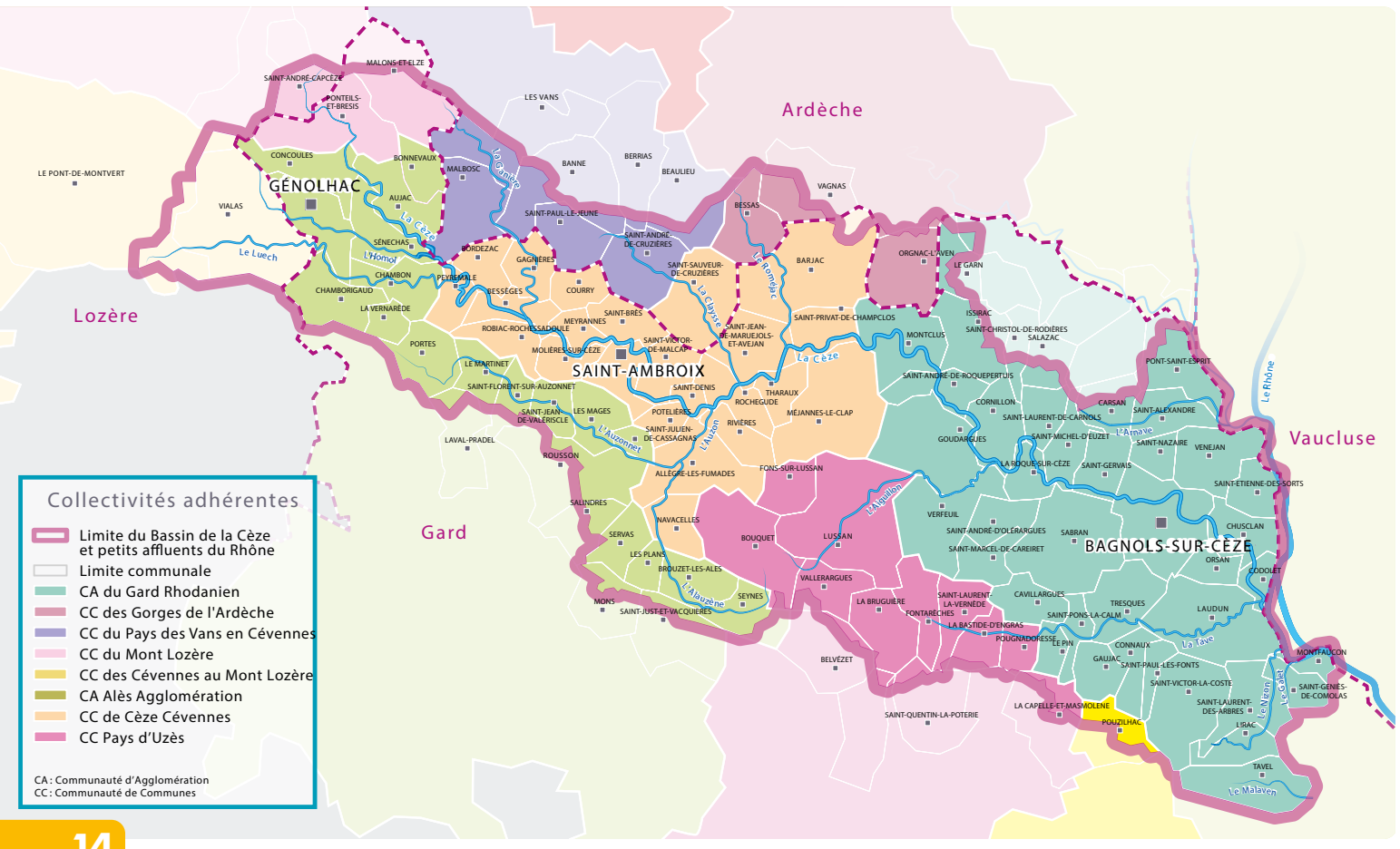

Les mots cachés

CASTOR
CASTOREUM
PEUPLIER
SAULE
CANADA
RECYCLERIE
ECAILLE
BERGE
TERRIER
INGENIEUR
ECOLOGIE
FOURRURE
RAGONDIN
PATRIMOINE
CUEILLETTE
INONDATION

Y	T	E	N	I	O	M	I	R	T	A	P	R	C
G	C	A	N	A	D	A	O	X	T	T	I	E	E
S	G	U	Ç	X	N	T	B	K	Y	H	D	I	J
C	N	I	D	N	O	G	A	R	F	M	N	L	V
R	U	E	I	N	E	G	N	I	O	U	O	P	Y
W	K	E	C	A	I	L	L	E	U	E	I	U	X
H	W	G	I	R	W	K	L	L	R	R	T	E	N
E	I	R	E	L	C	Y	C	E	R	O	A	P	A
A	C	E	R	J	L	Ç	I	U	U	T	D	S	U
Y	J	B	Ç	Q	D	E	V	T	R	S	N	K	Y
Z	L	I	R	X	D	Z	T	Q	E	A	O	D	S
E	C	O	L	O	G	I	E	T	I	C	N	C	Q
X	J	B	R	O	T	S	A	C	E	S	I	V	K
O	R	E	I	R	R	E	T	S	A	U	L	E	Ç

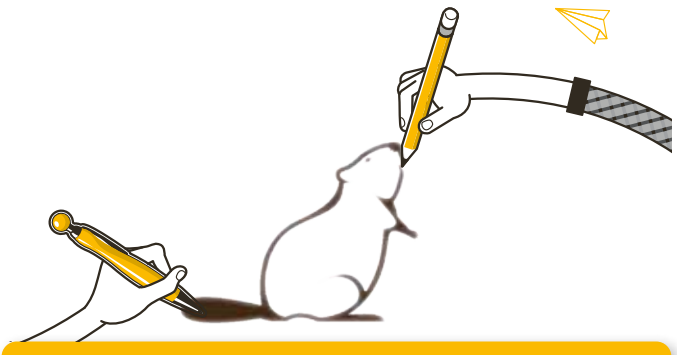

CONCOURS DE DESSIN : LE CASTOR
Les règles sont simples : il n'y en a pas ! Prends une feuille de papier et dessine ton castor. Le dessin peut être en couleur ou en noir et blanc, au feutre, crayon ou peinture, c'est toi qui choisis.

Pour valider ta participation, envoie-le ensuite à Maison des gorges du Gardon, Concours de dessin, 2 rue de la Pente, Russan 30190 Sainte-Anastasie. N'oublie pas d'indiquer sur papier libre ton nom, prénom, âge, tes coordonnées postales, téléphone et courriel si tu en as un.

Si ton dessin est sélectionné, tu gagneras deux billets pour entrer gratuitement à la Maison du Castor à Collias !

Reconnaître le castor

SAIS-TU DIFFÉRENCIER LE CASTOR DU RAGONDIN ?

Aide-toi de la rubrique « Portrait nature » pages 12 et 13 si besoin.

Je suis ....

Je suis ....

© Petar Milošević

C'est le moment de....

Devenir un observateur des saisons dans le cadre d'un programme scientifique et pédagogique qui invite les citoyens à mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore à travers l'observatoire de la phénologie (Étude des variations des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale, en fonction du climat) des plantes en France.

Il te suffit de suivre 3 étapes : prendre connaissance du protocole d'observation, choisir des espèces à observer et saisir tes observations phénologiques !

https://www.obs-saisons.fr/participer

La recette de l'automne : Pesto de plantain

Le plantain est une herbacée vivace que l'on trouve en sol calcaire. Abondante, elle est connue pour ses vertus médicinales (anti-inflammatoires, antiallergiques et antiseptiques,...) et elle a le bon goût d'être comestible et même savoureuse !

En outre, le plantain est riche en vitamines (A, B1, B2, et C) et en minéraux (fer, calcium, phosphore, magnésium). Tu en trouveras facilement dans les espaces ouverts, régulièrement fauchés ou pâturés comme les prés ou dans un jardin naturel. Tu peux en récolter 10 mois sur 12 donc cette recette est réalisable quasiment toute l'année !

Pour la recette il te faut :

80 feuilles de plantain
50 g de pignons de pin
60 g de parmesan râpé
2 cuillères à soupe de basilic ciselé
20 cl d'huile d'olive
Sel, poivre

Lave soigneusement les feuilles de plantain. Dans le bol d'un robot, mixe finement le plantain. Ajoute le parmesan râpé puis les pignons de pin et le basilic. Mixe bien entre chaque ingrédient.

Verse dans le bol du robot l'huile d'olive (filet fin) en continuant de mixer doucement, jusqu'à ce que le pesto ait la consistance souhaitée.
Sale et poivre.

Tu peux visionner une courte vidéo sur Youtube intitulée Chronique végétale – Le plantain lancéolé pour en savoir plus sur cette plante étonnante.

Le plantain lancéolé

PERMANENCES ARCHITECTURALES GRATUITES POUR LES PORTEURS DE PROJETS

- Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?
- Vous souhaitez rendre votre habitation plus écologique ou plus performante d'un point de vue énergétique ?
- Vous souhaitez avoir des idées pour aménager votre extérieur ou réaliser votre clôture ?
- Vous avez besoin d'une aide pour comprendre les aspects réglementaires de votre projet ?

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon propose un service de conseil architectural gratuit destiné à tous les habitants. Cet accompagnement est destiné à fournir aux propriétaires désireux de construire et/ou de rénover des recommandations pratiques, esthétiques et écologiques pour mener à bien leur projet. Il facilite la prise en compte de l'identité architecturale traditionnelle de notre territoire et la mise en œuvre des principes architecturaux bioclimatiques (économe en énergie). À chaque permanence, en plus des conseils de l'architecte, un guide de bonnes pratiques architecturales et paysagères sera remis aux particuliers.

Les permanences ont lieu :
- **les jeudis matin** à la Maison des gorges du Gardon, 2 rue de la Pente, hameau de Russan 30190 SAINTE-ANASTASIE
- **les jeudis après-midi** à la Maison des Services Publics, 4 rue Saint André 30210 REMOULINS

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Il suffit de prendre rendez-vous aux dates proposées auprès de : Stéphanie FERRIER au 04 48 27 01 00 ou à l'adresse mail *s.ferrier@gorgesdugardon.fr*

L'info des garrigues est un magazine édité par le Syndicat mixte des gorges du Gardon (2 numéros par an) et distribué dans les communes concernées par le site classé des gorges du Gardon, par la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et par les sites Natura 2000 suivants : le Gardon et ses gorges, les garrigues de Lussan, la Cèze et ses gorges, l'étang de Valliguières, l'étang et mares de la Capelle, le Camp des garrigues, soit 63 communes. Vos remarques, commentaires, suggestions, propositions de sujets sont les bienvenus, en nous écrivant à : Syndicat mixte des gorges du Gardon - 2 rue de la pente - Hameau de Russan - 30190 Sainte-Anastasie ; ou en nous contactant par mail : contact@gorgesdugardon.fr

Directrice de publication : Dominique Andrieu-Bonnet / Responsable de la rédaction : Jean-Marie Chanabé / Rédaction : Lydie Defos du Rau / Crédits photos : ABCèze - Adobe stock - Lydie Defos du Rau - Yannick Gouguenheim - Petar Milošević - SMGG - Toutagri / Impression : La Poste sur papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales - Tirage : 29 000 exemplaires. / Dépôt légal Décembre 2021 - N° ISSN : 2268-8560